



## NOTE D'INFORMATION

### OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE TIMAR SA NON DETENUES PAR FINANCIERE CLASQUIN EUROMED

#### A L'INITIATIVE DE FINANCIERE CLASQUIN EUROMED

<b>Initiateur</b>	Financière Clasquin Euromed
<b>Société Visée</b>	TIMAR SA
<b>Nature de la note d'information</b>	Note préparée par l'initiateur Financière Clasquin Euromed
<b>Nombre d'actions visées</b>	L'ensemble des actions non détenues par l'Initiateur, soit 12.486 actions ordinaires
<b>Valeur nominale</b>	100 MAD
<b>Prix Par Action</b>	660 MAD
<b>Montant maximum de l'offre</b>	8.240.760 MAD
<b>Durée de l'offre</b>	du 08/03/2024 au 27/03/2024 inclus

Organisme Conseil	Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération	Organismes chargés de la collecte des ordres
 VALORIS CORPORATE FINANCE CONSEIL ET INGENIERIE	 VALORIS SECURITIES Société de Bourse	Toutes les banques et sociétés de bourse

**Évaluateur indépendant**



#### Visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), prise en application de l'article 36 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, l'original de la présente note d'information a été visée par l'AMMC en date du 28/02/2024 sous la référence VI/EM/004/2024.

## **I. AVERTISSEMENT**

---

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de participer à l'Offre ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'Offre proposée.

## II. SOMMAIRE

---

<b>I. AVERTISSEMENT .....</b>	<b>2</b>
<b>II. SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>III. ABREVIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>IV. DEFINITIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>V. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES .....</b>	<b>8</b>
V.1. Président de l'Initiateur.....	8
V.2. Président du Conseil d'Administration de la Société Visée - TIMAR.....	9
V.3. Le Commissaire Aux Comptes de l'Initiateur.....	10
V.4. Les Commissaires Aux Comptes de la Société Visée - TIMAR.....	11
V.5. L'Organisme Conseil .....	12
V.6. Le Conseiller Juridique .....	14
V.7. L'Évaluateur Indépendant .....	15
V.8. Le responsable de l'information et de la communication financière de l'Initiateur.....	16
V.9. Le responsable de l'information et de la communication financière de TIMAR.....	16
<b>VI. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT .....</b>	<b>17</b>
VI.1. Contexte de l'offre.....	17
VI.2. Cadre légal de l'Offre.....	18
VI.3. Objectifs de l'offre .....	20
VI.4. Accords pouvant avoir une incidence sur l'offre .....	20
<b>VII. TENEUR DE L'OFFRE.....</b>	<b>21</b>
VII.1. Titres visés par l'offre .....	21
VII.2. Titres proposés en règlement de l'offre.....	21
VII.3. Impacts de l'offre .....	21
VII.4. Conditions suspensives et seuil de renonciation .....	22
<b>VIII. ELÉMENTS D'APPRECIATION DU PRIX DE L'OFFRE.....</b>	<b>23</b>
VIII.1. Evaluation des titres visés par l'offre .....	23
VIII.2. Méthodes écartées .....	23
VIII.3. Méthodes retenues .....	24
VIII.4. Valeur fixée pour les titres de la Société TIMAR.....	26
VIII.5. Evolution du cours boursier du titre TIMAR.....	28
<b>IX. MODALITES DE L'OFFRE .....</b>	<b>29</b>
IX.1. Calendrier de l'offre .....	29
IX.2. Modalités de participation à l'offre.....	30
IX.3. Modalités de traitement des ordres.....	32
IX.4. Actions détenues et non apportées à l'Offre .....	33
<b>X. INITIATEUR DE L'OFFRE.....</b>	<b>34</b>

**Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

X.1.	Identification de l'Initiateur .....	34
X.2.	Informations sur l'Initiateur.....	34
X.3.	Présentation de TIMAR.....	52
X.4.	Informations financières .....	58
X.5.	Informations financières consolidées.....	59
X.6.	Liens de l'Initiateur avec TIMAR SA.....	61
<b>XI.</b>	<b>INTENTIONS DE L'INITIATEUR.....</b>	<b>62</b>
XI.1.	Intentions de l'Initiateur.....	62
IX.2.	Financement de l'offre.....	63
<b>XII.</b>	<b>AVIS DES ORGANES DE GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS CONCERNÉES .....</b>	<b>63</b>
XII.1.	Avis des organes de l'Initiateur .....	63
XII.2.	Avis des organes de TIMAR .....	65
<b>XIII.</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>67</b>

### III. ABREVIATIONS

---

<b>AG</b>	Assemblée Générale
<b>AMMC</b>	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
<b>BFR</b>	Besoin en Fonds de Roulement
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CAPEX</b>	Capital Expenditure
<b>CMP</b>	Cours Moyen Pondéré
<b>CMPC</b>	Coût Moyen Pondéré du Capital
<b>DCF</b>	Discounted Cash-Flow
<b>EBIT</b>	Earning Before Interest and Taxes
<b>EBITDA</b>	Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization
<b>EDI</b>	Échange de Données Informatisé
<b>ETI</b>	Entreprises de Taille Intermédiaire
<b>FCE</b>	Financière Clasquin Euromed
<b>FCP</b>	Fonds Commun de Placement
<b>JAL</b>	Journal d'Annonces Légales
<b>MAD</b>	Dirhams
<b>MMAD</b>	Millions de dirhams
<b>MEUR</b>	Millions d'euros
<b>N.A</b>	Non applicable
<b>OPR</b>	Offre Publique de Retrait
<b>OPCVM</b>	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
<b>PER</b>	Price Earning Ratio
<b>RN</b>	Résultat Net
<b>RNPG</b>	Résultat Net Part du Group
<b>SA</b>	Société Anonyme

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

<b>SICAV</b>	Société d'Investissement à Capital Variable
<b>TVP</b>	Titres et Valeurs de Placement
<b>VE</b>	Valeur d'Entreprise

#### IV. DEFINITIONS

---

<b>Free cash-flow</b>	Désigne la capacité d'une entreprise à générer des ressources supplémentaires.
<b>Initiateur</b>	Désigne l'Initiateur de l'Opération FINANCIERE CLASQUIN EUROMED <i>(précédemment dénommée Financière LCI)</i>
<b>Loi n°26-03</b>	Désigne le Dahir n° 1-04-21 du 1 <sup>er</sup> Rabii I 1425 portant promulgation de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que modifiée et complétée.
<b>Note d'Information</b>	Désigne la présente note d'information visée par l'AMMC.
<b>Offre</b>	Désigne la présente Offre Publique de Retrait Obligatoire.
<b>Opération</b>	Désigne la présente Offre Publique de Retrait Obligatoire.
<b>Roll On / Roll Off</b>	Désigne le transport par camions et remorques sur navires
<b>Société Visée</b>	Désigne la société TIMAR SA

## V. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

---

### V.1.Président de l'Initiateur

---

#### Identité

Dénomination ou raison sociale	FINANCIERE CLASQUIN EUROMED
Représentant légal	Monsieur Yves REVOL
Fonction	Président
Adresse	235, Cours Lafayette, 69006, Lyon - France
Numéro de téléphone	+33(0)4 72 83 17 00
Adresse électronique	<a href="mailto:Yves.REVOL@clasquin.com">Yves.REVOL@clasquin.com</a>

#### Attestation

##### **Objet : Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de TIMAR S.A.**

Monsieur Yves REVOL en sa qualité de Président de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED atteste que les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de la société TIMAR pour fonder leur jugement sur l'Offre Publique de Retrait proposée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, il atteste que la teneur et la réalisation des propositions faites dans la présente note d'information constituent des engagements irrévocables de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED.

**Yves REVOL**

FINANCIERE CLASQUIN EUROMED

Président

## V.2. Président du Conseil d'Administration de la Société Visée - TIMAR

### Identité

Dénomination ou raison sociale	TIMAR SA
Représentant légal	Monsieur Yves REVOL
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue Mbarek ben Brahim, Avenue O rue Abou Bakr Bnou Koutia Quartier industriel Ain Sebaa Casablanca
Numéro de téléphone	+212 522 67 60 00
Adresse électronique	<a href="mailto:Yves.REVOL@clasquin.com">Yves.REVOL@clasquin.com</a>

### Attestation

#### **Objet : Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de TIMAR S.A.**

Monsieur Yves REVOL, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société TIMAR S.A., atteste que les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de la société TIMAR S.A. pour fonder leur jugement sur l'Offre Publique de Retrait proposée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, il atteste que le Conseil d'Administration de TIMAR S.A. adhère aux objectifs et intentions de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED telles que précisées dans la présente note d'information.

#### **M. Yves REVOL**

TIMAR SA

Président du Conseil d'Administration

### V.3. Le Commissaire Aux Comptes de l'Initiateur

---

#### Identité

Dénomination ou raison sociale	IMPLID AUDIT
Représentant légal	Monsieur Guillaume VILLARD
Fonction	Managing Partner
Adresse	79 cours Vitton CS 90047, 69451, Lyon, France
Numéro de téléphone	+33 4 37 51 15 15
Adresse électronique	<a href="mailto:guillaume.villard@implid-audit.com">guillaume.villard@implid-audit.com</a>
Date du 1 <sup>er</sup> exercice soumis au contrôle	<a href="#">31/12/2015</a>
Date d'expiration du mandat actuel	<a href="#">31/12/2026</a>

#### Attestation

**Objet : Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de TIMAR S.A.**

**Attestation du Commissaire aux Comptes relatives aux comptes sociaux de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022.**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de la société FINANCIERE CLASQUIN EUROMED contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèses annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos au 31 décembre 2020, 31 décembre 2021, 31 décembre 2022.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, fournies dans la présente note d'information, avec les états de synthèse précités.

**Le Commissaire Aux Comptes**

**M. Guillaume VILLARD**  
IMPLID AUDIT  
Managing Partner

#### V.4. Les Commissaires Aux Comptes de la Société Visée - TIMAR

##### Identité

Dénomination ou raison sociale	El Maguiri & Associé	BDO Sarl
Représentant légal	Issam EL MAGUIRI	Amine BAAKILI
Fonction	Associé	Associé
Adresse	5, Rue Pléiades, Résidence Imrane, 1 <sup>er</sup> étage, Casablanca	119, Boulevard Abdelmoumen. 20140, Casablanca
Numéro de téléphone	+ 212 522 86 55 90	+ 212 522 22 19 24
Adresse électronique	<a href="mailto:issam.elmaguiri@elmaguiri.ma">issam.elmaguiri@elmaguiri.ma</a>	<a href="mailto:abaakili@bdo.ma">abaakili@bdo.ma</a>
Date du 1 <sup>er</sup> exercice soumis au contrôle	31/12/2018	31/12/2018
Date d'expiration du mandat actuel	31/12/2023	31/12/2023

##### Attestation

**Objet : Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de TIMAR S.A.**

**Attestation de concordance des Commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux et consolidés de TIMAR pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022 et aux semestres clos au 30 juin 2022 et 2023**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de Timar contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèses annuels consolidés tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos au 31 décembre 2020, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022 ;
- Les états de synthèses annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos au 31 décembre 2020, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022 ;
- Les états de synthèses semestriels sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres clos au 30 juin 2022 et 2023 ;
- Les états de synthèses semestriels consolidés ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres clos au 30 juin 2022 et 2023 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières de TIMAR fournies dans la présente note d'information, avec les états de synthèse précités.

##### **Les Commissaires Aux Comptes**

**M. Issam EL MAGUIRI**  
El Maguiri & Associé  
Associé

**M. Amine BAAKILI**  
BDO Sarl  
Associé

## V.5. L'Organisme Conseil

### Identité

Dénomination ou raison sociale	Valoris Corporate Finance
Représentant légal	M. Montassir BENBEKHALED
Fonction	Directeur Général
Adresse	Angle Route El Jadida et Rue Abou Dhabi, Oasis, 20410, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 23 97 60
Adresse électronique	<a href="mailto:m.benbekhaled@valoris.ma">m.benbekhaled@valoris.ma</a>

### Attestation

#### **Objet : Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de TIMAR S.A.**

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient et de leur pertinence au regard de l'opération proposée.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies notamment, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les requêtes d'information et éléments de compréhension auprès du management de l'Initiateur ;
- Les Rapports Financiers Annuels de TIMAR au titre des exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- Le Rapport Financier Semestriel de TIMAR au titre du premier semestre 2023 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 de TIMAR ;
- L'attestation d'examen limité par les CAC sur la situation intermédiaire, des comptes sociaux et consolidés de TIMAR, des semestres clos le 30 juin 2022 et 2023 ;
- L'analyse des comptes sociaux afférents aux exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022 de TIMAR SA ;
- L'analyse des comptes sociaux semestriels de TIMAR SA clos le 30 juin 2022 et 2023 ;
- L'analyse des comptes consolidés du Groupe TIMAR afférents aux exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- L'analyse des comptes consolidés semestriels du Groupe TIMAR clos le 30 juin 2022 et 2023 ;
- Les Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- L'analyse des comptes sociaux afférents aux exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022 de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED ;
- L'analyse des comptes sociaux et consolidés du Groupe Clasquin ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférant ;
- L'analyse des procès-verbaux des organes sociaux de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED relatifs à la présente opération ;
- L'analyse des rapports et des procès-verbaux de Conseil d'Administration de TIMAR SA relatifs à la présente opération ;
- Les informations analysées dans le cadre des travaux de valorisation ;
- Les autres informations fournies par l'Initiateur et TIMAR SA ;
- Le rapport de l'évaluateur indépendant dans le cadre de la présente opération.

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

A notre connaissance, la note d'information contient toutes les informations nécessaires aux actionnaires de TIMAR SA pour fonder leur jugement sur l'Offre qui leur est faite. Elle ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ou commerciale entre l'Organisme Conseil et FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, en dehors du mandat de conseil. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatée.

**M. Montassir BENBEKHALED**

Valoris Corporate Finance

Directeur Général

## V.6. Le Conseiller Juridique

---

### Identité

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	DLA PIPER CASABLANCA
<b>Représentant légal</b>	Monsieur Christophe BACHELET
<b>Fonction</b>	Country Managing Partner
<b>Adresse</b>	DLA PIPER CFC Cube, 13 <sup>ème</sup> étage, Casablanca - Maroc
<b>Numéro de téléphone</b>	+212 520 427 829
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:Christophe.bachelet@dlapiper.com">Christophe.bachelet@dlapiper.com</a>

### Attestation

#### **Objet : Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de TIMAR S.A.**

L'Offre Publique de Retrait Obligatoire, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED et à la législation marocaine.

Cette Offre a obtenu toutes les autorisations préalables applicables en vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

**M. Christophe BACHELET**  
DLA PIPER CASABLANCA  
Country Managing Partner

## V.7. L'Évaluateur Indépendant

### Identité

Dénomination ou raison sociale	Hdid & Associés
Représentant légal	Monsieur Mohamed HDID
Fonction	Associé Gérant
Adresse	4, Rue Maati Jazouli (ex. rue friol), Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 39 78 51/52
Numéro de télécopieur	05 22 39 78 50
Adresse électronique	<a href="mailto:m.hdid@hdid.ma">m.hdid@hdid.ma</a>

### Attestation

#### **Objet : Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de TIMAR S.A.**

En notre qualité d'évaluateur indépendant mandaté dans le cadre de l'offre publique initiée par Financière Clasquin Euromed sur les actions de TIMAR S.A., nous avons mis en œuvre toutes les diligences nécessaires pour évaluer la société visée et apprécier le caractère équitable du prix proposé pour les titres visés par l'offre.

Nous avons évalué les titres visés par l'offre en utilisant des méthodes d'évaluation pertinentes et usuellement retenues. Les critères utilisés dans lesdites méthodes sont connus, exacts, objectifs, significatifs et multiples, et conduisent à une estimation équitable et légitime de la société visée, satisfaisant tant à l'intérêt général du bon fonctionnement du marché qu'à l'exigence de loyauté des transactions.

Sur la base de notre évaluation, nous estimons que le prix proposé dans l'offre précitée, à savoir **660 MAD** par action de TIMAR S.A. est équitable pour les détenteurs desdits titres.

#### **M. Mohamed HDID**

Hdid & Associés  
Associé Gérant

#### V.8. Le responsable de l'information et de la communication financière de l'Initiateur

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	FINANCIERE CLASQUIN EUROMED
<b>Responsable</b>	Philippe LONS
<b>Fonction</b>	Directeur administratif et financier Groupe
<b>Adresse</b>	Le Rhône Alpes 235 Cours Lafayette, FR-69451 Lyon Cedex 06
<b>Numéro de téléphone</b>	+33 (0)4 72 83 17 00
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:Philippe.LONS@clasquin.com">Philippe.LONS@clasquin.com</a>

#### V.9. Le responsable de l'information et de la communication financière de TIMAR

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Timar S.A.
<b>Responsable</b>	Philippe LONS
<b>Fonction</b>	Directeur administratif et financier Groupe
<b>Adresse</b>	Rue Mbarek ben Brahim, Avenue O rue Abou Bakr Bnou Koutia Quartier industriel Ain Sebaâ Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	+33 (0)4 72 83 17 00
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:Philippe.LONS@clasquin.com">Philippe.LONS@clasquin.com</a>

## VI. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT

### VI.1. Contexte de l'offre

La présente note d'information est préparée par l'Initiateur uniquement. Toutefois, les informations relatives à TIMAR SA reprises dans la note d'information ont été revues par TIMAR SA.

#### **Franchissement de seuil de participation de 40% en mars 2023**

Le 28/03/2023, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED a franchi le seuil réglementaire de 40% du capital et des droits de votes de la société TIMAR SA suite à l'achat, sur le marché de bloc de la bourse, de 191.273 actions TIMAR (63,52% du capital de la société) au prix unitaire de 450 MAD. Les cédants sont listés comme suit :

1. Madame Cécile Puech : 42.256 actions ;
2. Madame Geneviève Puech : 32.353 actions ;
3. Monsieur Olivier Puech : 53.098 actions ;
4. Monsieur Jean-Charles Puech : 42.516 actions ;
5. SC Gestion des participations Puech : 21.050 actions.

A la veille de l'acquisition ayant déclenché le franchissement de seuil de participation de 40%, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED ne détenait pas d'actions de la société TIMAR SA. Toutefois, il est précisé que la participation de la société CLASQUIN SA, société mère de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, dans le capital de TIMAR SA à la veille de l'acquisition se présente comme suit :

Initiateur	Quantité	% du capital de TIMAR SA
CLASQUIN SA	900	0,30%
<b>Total</b>	<b>900</b>	<b>0,30%</b>

Source : CLASQUIN SA

La collectivité des associés de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED par délibérations en date du 28/03/2023, a pris acte du caractère obligatoire de l'Offre Publique d'Achat sur les actions TIMAR SA, suite au franchissement du seuil à la hausse de 40% dans le capital et les droits de vote de cette dernière.

Le Conseil d'Administration de TIMAR SA, réuni en date du 28/03/2023, a pris acte de l'obligation de lancement de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de TIMAR qui ne sont pas détenues par Financière Clasquin Euromed.

#### **Offre Publique d'Achat Obligatoire**

Conformément à l'article 18 de la Loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que modifiée et complétée, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED a déposé auprès de l'AMMC un projet d'Offre Publique d'Achat Obligatoire visant 108.927 actions de la société TIMAR SA.

Ladite Offre Publique d'Achat Obligatoire, dont la note d'information a été visée par l'AMMC en date du 01/06/2023 sous la référence VI/EM/013/2023, présentait les principales caractéristiques suivantes :

- Nombre de titres visés : 108.927 actions ;
- Prix de l'offre : 385 MAD par action ;
- Montant maximum de l'offre : 41.936.895 MAD ;
- Durée de l'offre : du 09 au 28 juin 2023 inclus.

Les résultats de cette offre se présentent comme suit :

Nombre de titres visés par l'offre	En % du capital	Nombre de titres présentés	En % du capital	Nombre d'apporteurs de titres	Taux de participation
108.927	36,18%	5.329	1,77%	19	4,89%

Source : AMMC

Suite à l'Offre Publique d'Achat Obligatoire, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED a porté sa participation dans TIMAR S.A. à 65,29%, soit 196.602 titres.

### **Franchissement de seuil de 95% en Novembre 2023**

Le 01/11/2023, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED a franchi le seuil réglementaire de 95% du capital et des droits de votes de la société TIMAR SA suite à l'achat, sur le marché central, de 90.132 actions TIMAR au prix unitaire de 600 MAD.

Le 02/11/2023, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED a acquis 480 titres supplémentaires au prix unitaire de 600 MAD portant ainsi le nombre des titres détenus par FCE à 288.510 actions TIMAR.

Le 07/11/2023, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED a acquis 104 titres supplémentaires au prix unitaire de 600 MAD portant ainsi le nombre des titres détenus par FCE à 288.614 actions TIMAR.

### **La veille du dépôt de l'OPR**

Le nombre des titres détenus par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, à la veille du dépôt de l'OPR, est de 288.614 titres, représentant 95,85% du capital et des droits de vote de TIMAR S.A.

## **VI.2. Cadre légal de l'Offre**

### **Franchissement de seuil**

L'Associé unique de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, le 2 novembre 2023 et le 16 novembre 2023, a pris acte de l'obligation d'initier une Offre Publique de Retrait portant sur la totalité des titres de capital de la société TIMAR S.A., suite au franchissement par l'Initiateur du seuil de 95% des droits de vote sur cette dernière.

Le Conseil d'Administration de TIMAR S.A., réuni en date du 2 novembre 2023, a pris acte de l'obligation de lancement de l'Offre sur les actions de TIMAR S.A. non détenues par l'Initiateur et déclare adhérer aux objectifs et intentions de l'Initiateur.

### **Dépôt du projet d'Offre Publique de Retrait Obligatoire**

Le projet d'Offre Publique de Retrait Obligatoire a été déposé auprès de l'AMMC le 07 novembre 2023. L'avis de dépôt a été publié le 7 novembre 2023.

L'AMMC a déclaré le projet d'OPR recevable le 09 Février 2024.

### **Cotation des actions TIMAR**

En application des dispositions de l'article 30 de la loi n°26-03 relative offres publiques sur le marché boursier, l'AMMC a sollicité la suspension de la cotation des titres « TIMAR » à compter du 07 novembre 2023.

L'AMMC a demandé à la bourse de Casablanca de reprendre la cotation des actions de TIMAR à compter du 13 février 2024 suite à la publication de l'avis de recevabilité.

### **Autorisation du Ministère de l'Economie et des Finances**

---

En application de l'article 29 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, l'AMMC a soumis le projet d'offre au Ministère de l'Economie et des Finances en vue de l'appréciation dudit projet au regard des intérêts économiques stratégiques nationaux.

Le Ministère de l'Economie et des Finances n'a pas formulé d'objection sur le présent projet d'Offre Publique de Retrait Obligatoire.

### **Décisions des organes sociaux de l'Initiateur et de la Société Visée**

*Voir XII AVIS DES ORGANES DE GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS CONCERNÉES*

---

#### **Quant à l'Initiateur :**

L'associé unique de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED en date du 02/11/2023 et du 16/11/2023 :

- A pris acte du caractère obligatoire de l'Offre Publique de Retrait portant sur la totalité des titres de capital de la société TIMAR S.A., suite au franchissement du seuil par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED de 95% des droits de vote sur cette dernière ;
- A autorisé, connaissance prise du rapport de l'évaluateur indépendant, le Président de la Société, Monsieur YVES REVOL, et/ou son Directeur Général, CLASQUIN SA, représentée par Monsieur Hugues MORIN ou toute personne qu'ils se substitueraient, à déposer l'Offre Publique de Retrait obligatoire visant les actions de la société TIMAR SA non détenues par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED ;
- A autorisé également le Président de la Société, Monsieur Yves REVOL, et/ou son Directeur Général, CLASQUIN SA, représentée par Monsieur Hugues MORIN ou toute personne qu'ils se substitueraient, à prendre les mesures nécessaires pour arrêter les modalités définitives de l'offre publique de retrait, déposer l'offre publique de retrait auprès de l'AMMC, effectuer toutes les formalités rendues nécessaires pour sa réalisation et conclure et signer tous documents en relation avec l'offre publique de retrait, étant précisé que les modalités définitives de l'OPR devront être approuvées par l'AMMC.

#### **Quant à la Société Visée :**

##### **Le Conseil d'Administration de TIMAR en date du 02/11/2023 :**

- A pris acte, en vertu des dispositions de la loi n°26.03 du dépôt par Financière Clasquin Euromed d'une Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de la société TIMAR S.A, non détenues par l'Acquéreur ;
- A déclaré adhérer aux objectifs et intentions de Financière Clasquin Euromed.
- A approuvé la signature par le Président de la société, le Directeur Général, ou par toute personne qu'ils mandateraient à cet effet, de tous actes et documents nécessaires à la réalisation de l'offre publique de retrait obligatoire.

##### **Le Conseil d'Administration de TIMAR en date du 23/02/2024 :**

- A pris acte, en vertu des dispositions de la loi n°26.03 du dépôt par Financière Clasquin Euromed d'une Offre de Retrait Obligatoire sur les actions de la société TIMAR S.A., non détenues par l'Acquéreur ;
- A déclaré adhérer aux objectifs et intentions de Financière Clasquin Euromed telles que présentées ;

## **Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

- A approuvé la signature par le Président de la société, le Directeur Général, ou par toute personne qu'ils mandateraient à cet effet, de tous actes et documents nécessaires à la réalisation de l'offre publique de retrait obligatoire ;
- A approuvé également la radiation des titres TIMAR de la Bourse de Casablanca à l'issue de la réalisation de l'Offre Publique de Retrait Obligatoire, a autorisé la signature par le Président de la société, le Directeur Générale ou par toute personne qu'ils mandateraient à cet effet, de tous actes et documents nécessaires à la réalisation de la radiation des titres TIMAR de la cote de la Bourse de Casablanca, et leur a donné tous pouvoirs pour effectuer toutes les formalités rendues nécessaires pour sa réalisation et conclure et signer tous documents en relation avec la radiation.

### **Décision de recevabilité de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux**

---

En référence aux dispositions des articles 13 et 32 de la Loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, l'AMMC a apprécié la recevabilité du projet d'offre objet de la présente note d'information, et a examiné ses caractéristiques au regard des principes énoncés par les articles 13 et 32 de ladite loi et notamment les principes de transparence, l'égalité de traitement des actionnaires, d'intégrité du marché et de loyauté des transactions.

Au vu de l'autorisation précitée et après examen du projet d'offre, l'AMMC a déclaré le projet recevable en date du 09 février 2024.

### **VI.3. Objectifs de l'offre**

---

#### **Motifs de l'Offre**

---

L'Offre, objet de la présente Note d'Information, résulte du franchissement par l'Initiateur du seuil réglementaire de 95% du capital et des droits de vote de TIMAR S.A.

En conséquence, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, l'Offre portera sur la totalité des actions TIMAR S.A. non détenues par l'Initiateur.

#### **Intentions de l'initiateur**

---

FINANCIERE CLASQUIN EUROMED envisage de procéder à la radiation des titres TIMAR de la Bourse de Casablanca à l'issue de la réalisation de l'Offre.

#### **Modalités de financement**

---

FINANCIERE CLASQUIN EUROMED se portera acquéreur des actions de TIMAR S.A. apportées à l'Offre, et confirme disposer des fonds nécessaires en vue de financer l'opération.

### **VI.4. Accords pouvant avoir une incidence sur l'offre**

---

Dans le cadre de cette opération, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED n'a conclu aucun accord pouvant avoir une incidence sur l'appréciation de l'Offre ou son issue.

Il n'y a aucun engagement reçu par l'Initiateur en matière de participation ou de non-participation à la présente offre.

## VII. TENEUR DE L'OFFRE

---

### VII.1. Titres visés par l'offre

---

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des titres visés par l'Offre Publique de Retrait Obligatoire :

Libellé	TIMAR
Ticker	TIM
Code ISIN	MA0000011686
Compartiment	Marché Principal B
Secteur	Transport
Nature des titres visés	Actions de TIMAR, toutes de même catégorie
Nombre des titres visés	12.486
Part du capital visé par l'Offre	4,15% (Part du capital non détenue par Financière Clasquin Euromed)
Prix proposé	<b>660 MAD</b> par action
Mode de règlement	Entièrement en numéraire

### VII.2. Titres proposés en règlement de l'offre

---

L'Offre Publique de Retrait visée par cette note d'information ne comporte pas de règlement en titres.

### VII.3. Impacts de l'offre

---

La présente Offre n'aura aucun impact sur le capital de TIMAR S.A. Quant à l'Initiateur, le pourcentage de détention dans le capital de TIMAR est de 95,85% avant l'Offre Publique de Retrait Obligatoire et de 100% après l'opération dans le cas où toutes les actions visées par l'Offre Publique de Retrait Obligatoire seraient apportées par les autres actionnaires.

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

Le tableau ci-dessous présente l'actionnariat de TIMAR SA avant et après l'opération, dans le cas où toutes les actions visées par l'Offre seraient apportées par les autres actionnaires :

Actionnaire	Actionnariat à la veille du dépôt de l'offre publique		Actionnariat après opération (*)	
	Nombre de titres	% de capital et de droits de vote	Nombre de titres	% de capital et de droits de vote
<b>GROUP CLASQUIN</b>	<b>289.514</b>	<b>96,15%</b>	<b>301.100</b>	<b>100,00%</b>
<i>FINANCIERE CLASQUIN EUROMED</i>	288.614	95,85%	301.100	100,00%
<i>CLASQUIN S.A</i>	900	0,30%	-	0,00%
<b>Divers actionnaires</b>	<b>11.586</b>	<b>3,85%</b>	-	<b>0,00%</b>
<b>Total</b>	<b>301.100</b>	<b>100,00%</b>	<b>301.100</b>	<b>100,00%</b>

*Source : Société de Bourse – Valoris Securities*

(\*) *Sous réserve que toutes les actions visées soient apportées dans le cadre de l'Offre.*

#### **VII.4. Conditions suspensives et seuil de renonciation**

Du fait du caractère obligatoire de cette Offre, aucun seuil de renonciation n'est envisagé par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre. FINANCIERE CLASQUIN EUROMED s'engage à acquérir de manière ferme et irrévocable la totalité des actions apportées par les actionnaires minoritaires de TIMAR dans le cadre de l'Offre.

## **VIII. ELÉMENTS D'APPRECIATION DU PRIX DE L'OFFRE**

---

### **VIII.1. Evaluation des titres visés par l'offre**

---

Le cabinet Hdid & Associés a été désigné par la société FINANCIERE CLASQUIN EUROMED en tant qu'évaluateur indépendant avec l'accord préalable de l'AMMC conformément à l'article 25 de la loi n°26-03 susvisée.

La valorisation de TIMAR SA a été réalisée suivant deux méthodes d'évaluation :

- Méthode des comparables boursiers PER
- Méthode transaction de référence

### **VIII.2. Méthodes écartées**

---

#### **Méthode de l'Actif Net Réévalué**

---

La méthode patrimoniale (ANR) consiste à établir une valeur de la société sur la base de la valeur comptable des capitaux propres, cette méthode ne tient donc pas compte des éléments hors bilan et de sa rentabilité future.

Cette méthode s'applique généralement dans un contexte de liquidation des actifs ou pour valoriser des sociétés financières ou de portefeuille.

Par conséquent, la méthode de l'ANR a été écartée étant donné que l'OPR se fait dans une logique de continuité de l'exploitation.

#### **Méthode du Cours Moyen Pondéré – CMP**

---

L'évaluation par le cours moyen pondéré est une méthode usuelle pour la détermination du prix par action d'une société cotée. Cette méthode consiste en l'analyse de l'évolution du cours de l'action de la société sur une période significative déterminée.

La méthode du cours moyen pondéré consiste à retenir comme valeur de l'action, la moyenne des valeurs induites par les cours moyens pondérés sur les périodes de calculs susmentionnées.

Etant donné que l'action TIMAR est illiquide, cela signifie que le cours moyen pondéré sera basé sur un nombre limité de transactions, ce qui peut ne pas refléter la valeur réelle de l'action. Par conséquent, cette méthode n'a pas été retenue.

#### **Méthode des comparables transactionnels**

---

Cette méthode repose sur la valorisation d'une entreprise par référence à des multiples induits par des transactions significatives sur le capital de sociétés similaires (opérant dans la même activité et présentant des caractéristiques financières et opérationnelles comparables).

Cette méthode n'a pas été retenue en raison de l'indisponibilité des informations financières publiques (telles que le montant des transactions et les multiples induits) relatives à des transactions antérieures récentes ayant porté sur des sociétés comparables à TIMAR.

#### **Méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (DCF)**

---

La méthode des Discounted Cash Flows mesure la capacité d'une entreprise à créer de la valeur. La création de valeur résulte de la différence entre la rentabilité des capitaux investis et l'exigence de rémunération des actionnaires et des créanciers financiers.

Selon la méthode DCF, la valeur de la Société est déterminée sur la base (i) des flux de trésorerie actualisés sur une période de référence, déterminés à partir du Business Plan (ces cash-flows sont déterminés sur la base du résultat d'exploitation, de la variation du BFR, des dotations aux amortissements et des investissements nets de cessions) et (ii) d'une valeur terminale actualisée, estimée à partir d'un flux normatif, capitalisé à l'infini selon la formule de Gordon-Shapiro.

Les flux de trésorerie sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC) qui représente le taux de rentabilité moyen exigé par les apporteurs de capitaux (dette et fonds propres).

Dans le cas d'espèce, cette méthode n'a pas été retenue en raison du caractère aléatoire de certains agrégats, notamment le CAPEX et le BFR (compte tenu des investissements prévus sur la période 2023-2027), impactant négativement les résultats de la méthode et de l'absence d'un business plan mis à jour validé et arrêté.

#### **Méthode d'actualisation des dividendes (DDM)**

---

Cette méthode consiste à calculer la valeur des fonds propres d'une société en actualisant le rendement futur prévu d'être servi à ses actionnaires au coût des fonds propres (correspondant à l'exigence de rendement des actionnaires).

La valeur des fonds propres (V<sub>fp</sub>) correspond à la somme (i) des dividendes actualisés pouvant être servis par la société à ses actionnaires sur l'horizon explicite et (ii) de la valeur terminale actualisée.

Cette méthode n'a pas été retenue en raison de la forte dépendance entre la valorisation obtenue et la politique de distribution de l'entreprise.

### **VIII.3. Méthodes retenues**

---

#### **Méthode de transaction de référence**

---

La méthode de transaction de référence consiste à valoriser une société sur la base des prix auxquels ont été réalisées des transactions récentes portant sur son capital.

La transaction intervenue sur le marché central le 01/11/2023 et portant sur l'acquisition par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED de 90.132 actions de TIMAR représentant 29,93 % du capital social et des droits de vote de TIMAR, a été réalisée au prix de **600 MAD** par action.

Sur cette base, la valorisation des fonds propres de TIMAR ressort à **180,7 MMAD**.

#### **Méthode des comparables Boursiers : multiple PER**

---

Le multiple retenu pour la valorisation de TIMAR par les multiples boursiers est le multiple PER. Ce multiple a été appliqué au RNPG 2022 de TIMAR s'élevant à 12,5 MMAD.

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

L'échantillon retenu pour la valorisation de TIMAR par la méthode des multiples boursiers se présente comme suit :

(\$USDmm)	Pays	EV 2022	Capi (08/11/2023)	EBITDA relatif à l'exercice 2022	EBITDA Margin	RN relatif à l'exercice 2022	Net income Margin	PER 2022
Alps Logistics Co., Ltd.	Japan	230,8	335,8	80,5	8,6%	29,6	3,2%	11,3x
Higashi Twenty One Co., Ltd.	Japan	81,0	81,1	14,4	7,2%	8,0	4,0%	10,1x
Logwin AG	Luxembourg	536,3	819,2	128,3	5,7%	73,9	3,3%	11,1x
Clasquin SA	France	182,0	182,0	40,3	4,6%	23,6	2,7%	7,7x
Taiho Transportatio n Co., Ltd.	Japan	19,7	18,3	4,2	6,5%	1,7	2,6%	10,7x
Tohbu Network Co., Ltd.	Japan	11,7	33,5	7,9	10,9%	2,3	3,1%	14,9x
STEF SA	France	2 433,6	1 374,8	336,9	8,4%	125,1	3,1%	11,0x
<b>Médiane</b>								<b>11,0x</b>
<b>Moyenne</b>								<b>11,0x</b>
<b>Min</b>								<b>7,7x</b>
<b>Max</b>								<b>14,9x</b>

(Source : S&P Capital IQ)

Plusieurs sociétés cotées ont été identifiées dans un premier temps. Lesdites sociétés opèrent principalement dans le secteur de transport. Ces sociétés ont été analysées selon un certain nombre de critères (Activités similaires, présence géographique, business model, rentabilité, etc.). Celles présentant un degré de pertinence bas ont été écartées de l'échantillon et seulement 7 sociétés ont été retenues.

Ainsi, le multiple PER retenu correspond à la moyenne observée sur le marché, soit 11x.

L'application de la moyenne des multiples au résultat net part groupe à fin 2022 de TIMAR aboutit ainsi à une valeur des fonds propres de **137 MMAD** soit **455,04 MAD** / action.

*NB : Les raisons pour lesquelles les PER 2023 et les RNPG estimés de Timar 2023 n'ont pas été pris en compte sont les suivantes : l'échantillon des comparables repose sur les résultats de l'année 2022, et il est plus approprié de se référer à un agrégat publié à la date du présent document.*

#### VIII.4. Valeur fixée pour les titres de la Société TIMAR

##### Synthèse des valorisations

Méthode	Valeur des Fonds propres (En KMAD)	Valeur de l'action (En MAD)	Pondération
Comparables boursiers PER	137 014	455,04	50%
Transaction de référence	180 660	600,00	50%
<b>Moyenne pondérée</b>	<b>158 837</b>	<b>527,52</b>	<b>100%</b>

La valeur des fonds propres de TIMAR ressort dans une fourchette comprise entre 137 MMAD et 180,7 MMAD, soit une valeur moyenne pondérée de **158,8 MMAD**.

**La valeur unitaire du titre TIMAR ressort dans une fourchette comprise entre 455,04 MAD et 600 MAD, soit une valeur moyenne pondérée arrondie de 528 MAD.**

##### Eléments d'appréciation du Prix

Méthode	Valeur de l'action (En MAD)	Prix de l'Offre (En MAD)	Prime entre prix de l'Offre et valorisation
Comparables boursiers PER	455,04	660,00	45,04%
Transaction de référence	600,00	660,00	10,0%
<b>Moyenne pondérée</b>	<b>527,52</b>	<b>660,00</b>	<b>25,11%</b>

Le Prix de l'Offre proposé par l'Initiateur (660 MAD/action) représente une prime de 25,11% par rapport à la valorisation de l'évaluateur indépendant.

Les tableaux ci-dessous présentent les multiples P/B et P/E induits :

Valeur des fonds propres (KMAD) – Prix de l'Offre de 660 MAD/action	198.726
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère au 31 décembre 2022 (KMAD)	145.824
Résultat net part du groupe au 31 décembre 2022 (KMAD)	12.480
Price to Book (P/B) induit 2022	1,36x
Price Earning (P/E) induit 2022	15,92x

Source : Timar

## Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

Le prix de l'Offre de 660,0 MAD/action représentant une prime de 10,0% par rapport au cours spot du 03/11/2023.

Le tableau ci-dessous présente la prime de l'Offre par rapport aux périodes significatives :

Période	CMP	Prix de l'Offre	Prime
1 Mois	600	660	10,0%
3 Mois	600	660	10,0%
6 Mois	574	660	15,0%
1 an	324	660	103,7%

Source : Bourse de Casablanca

### Valorisation en fonction de multiples PER et RNPG estimé 2023 de TIMAR – à titre indicatif :

(\$USDmm)	Pays	PER 2022 (1)	PER 2023 (2)
Alps Logistics Co., Ltd.	Japan	11,3x	9,2x
Higashi Twenty One Co., Ltd.	Japan	10,1x	9,86x
Logwin AG	Luxembourg	11,1x	13,8x
Clasquin SA	France	7,7x	20,9x
Taiho Transportation Co., Ltd.	Japan	10,7x	14,5x
Tohbu Network Co., Ltd.	Japan	14,9x	11,3x
STEF SA	France	11,0x	9,41x
<b>Médiane</b>		<b>11,0x</b>	<b>11,3x</b>
<b>Moyenne</b>		<b>11,0x</b>	<b>12,7x</b>
<b>Min</b>		<b>7,7x</b>	<b>9,2x</b>
<b>Max</b>		<b>14,9x</b>	<b>20,9x</b>

(1) Source : Capital IQ

(2) Source : Zonebourse

En KMAD	2023e
Multiple PER	12,7x
RNPG au 31/12/2023e	13.625
<b>Valeur des fonds propres</b>	<b>173.170</b>

L'application de la moyenne des multiples au résultat net part du groupe estimé 2023 de TIMAR aboutit ainsi à une valeur des fonds propres de **173 MMAD**, soit **575,12 MAD/action**.

### VIII.5. Evolution du cours boursier du titre TIMAR

Le graphique ci-dessous présente l'historique de l'évolution du cours du titre TIMAR au niveau de la Bourse des Valeurs de Casablanca, et ce, du 01/01/2020 au 13/02/2024 :



Source : Bourse de Casablanca

Le tableau ci-dessous présente la performance du titre TIMAR sur la dernière année (du 03/11/2022 au 03/11/2023) :

Période	Du	A	Cours de début de période	Cours de fin de période	Performance	CMP	Min	Max
1 Mois	03/10/2023	03/11/2023	559	600	7,33%	600	506	600
3 Mois	03/08/2023	03/11/2023	516	600	16,32%	600	506	600
6 Mois	22/05/2023 (*)	03/11/2023	400	600	50,00%	574	370	600
1 an	03/11/2022	03/11/2023	180	600	233,70%	324	175	600

Source : Bourse de Casablanca

(\*) Date après reprise de la cotation

## IX. MODALITES DE L'OFFRE

### IX.1. Calendrier de l'offre

#	Etapes	Date
1	Émission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'Opération	28/02/2024
2	Visa de la Note d'Information par l'AMMC Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par l'AMMC	28/02/2024
3	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à l'Opération	29/02/2024
4	Publication de la Note d'Information par l'Initiateur dans un JAL	29/02/2024
5	Ouverture de la durée de l'Offre publique	08/03/2024
6	Clôture de la durée de l'Offre publique	27/03/2024
7	Réception par la Bourse de Casablanca des fichiers relatifs aux ordres d'apports des titres collectées à travers l'Outil de Centralisation des Souscriptions (OCS) avant 12h00	28/03/2024
8	Centralisation et consolidation des ordres d'apports de titres par la Bourse de Casablanca	29/03/2024
9	Envoi d'un état récapitulatif des ordres d'apports de titres à l'AMMC	01/04/2024
10	Remise par la Bourse de Casablanca des résultats de l'OPR aux collecteurs d'ordres	02/04/2024
11	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à la radiation	03/04/2024
12	Publication par la Bourse de Casablanca du communiqué de presse relatif à la radiation, dans un JAL	03/04/2024
13	Publication de l'avis relatif aux résultats de l'Opération par la Bourse de Casablanca	04/04/2024
14	Publication par l'Initiateur, des résultats de l'Offre dans un journal d'annonces légales	04/04/2024
15	Enregistrement de l'Opération en bourse	04/04/2024
16	Règlement livraison de l'Offre	09/04/2024
17	Radiation de la cote des titres du capital	10/06/2024

## **IX.2. Modalités de participation à l'offre**

---

### **Durée de l'Offre Publique de Retrait Obligatoire**

---

L'Offre portera sur une durée de 14 jours de bourse, du 08/03/2024 au 27/03/2024 inclus.

### **Bénéficiaires**

---

La présente OPR Obligatoire s'adresse à tous les détenteurs des actions TIMAR à l'exception de l'Initiateur FINANCIERE CLASQUIN EUROMED.

Les actionnaires souhaitant apporter leurs actions à l'Offre devront remettre aux collecteurs d'ordres (banques et société de bourses) les documents suivants :

- Un ordre de vente dûment horodaté et émagé par l'actionnaire cédant et par l'organisme collecteur d'ordres ;
- Une attestation de blocage des actions apportées (fournie par les teneurs de comptes) ;
- Un justificatif d'identité.

L'ordre de vente sera irrévocable dès la clôture de la durée de l'Offre.

### **Remise des ordres de vente**

---

Les actionnaires souhaitant apporter les titres à la présente Offre sont invités à remettre à leurs sociétés de bourse ou à leurs banques, contre accusé de réception, du 08/03/2024 au 27/03/2024 inclus, un ordre de vente conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

L'ordre de vente doit être signé par le propriétaire lui-même des actions ou par un tiers dûment mandaté et présentant une procuration spécialement dédiée pour effectuer cette opération, dûment signée et légalisée par le propriétaire desdites actions.

La société de bourse ou la banque remet un accusé de réception à l'actionnaire ayant participé à l'Offre.

Les ordres de vente au nom des enfants mineurs et des personnes majeures juridiquement incapables peuvent être exécutés par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal.

Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire peut passer l'ordre de vente pour le compte du client dont il gère le portefeuille à condition de disposer d'une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens.

Les actionnaires pourront apporter leurs actions à travers les ordres de vente par l'intermédiaire d'un tiers à condition que celui-ci fournisse une procuration dûment signée et légalisée par le propriétaire des actions. Ladite procuration doit inclure une disposition expresse qui autorise le tiers à apporter les actions en question.

Les sociétés de gestion marocaines ou étrangères agréées sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

Les ordres de vente peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la durée de l'Offre.

### Identification des apporteurs d'actions

Les actionnaires apportant leurs actions dans le cadre de la présente OPR Obligatoire devront justifier leur identité en présentant les documents ci-dessous. Les organismes collecteurs d'ordre devront obtenir une copie du document qui justifie l'identité de l'apporteur des actions et la joindre à l'ordre de vente.

Catégorie	Documents à joindre
<b>Associations</b>	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
<b>Enfants mineurs</b>	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
<b>Incapables majeurs</b>	Justificatif légal valable
<b>OPCVM de droit marocain</b>	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et en plus, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro d'agrément, le numéro de certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), numéro du registre de commerce et le numéro de certificat de dépôt au greffe du tribunal
<b>Personnes morales étrangères</b>	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
<b>Personnes morales marocaines (hors OPCVM)</b>	Modèle des inscriptions au registre de commerce
<b>Personnes physiques résidentes marocaines</b>	Photocopie de la carte d'identité nationale
<b>Personnes physiques résidentes non marocaines</b>	Photocopie de la carte de résident
<b>Ressortissants marocains</b>	Photocopie de la carte d'identité nationale
<b>Personnes physiques non-résidents non marocains</b>	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document

### Attestation de blocage des titres apportés

Une attestation de blocage des actions apportées devra être jointe à l'ordre de vente par les personnes physiques ou morales apportant leurs actions. Le blocage des actions sera effectif à partir de la date de délivrance de l'attestation de blocage des actions concernées par cet ordre de vente et jusqu'à la date de règlement livraison.

Les actionnaires ont la possibilité de révoquer leur apport à l'Offre de tout ou partie de leurs actions jusqu'à la clôture de l'Offre. Leur ordre de vente sera irrévocable dès la clôture de la durée de l'Offre.

L'attestation de blocage devra être fournie par les teneurs de comptes et devra comporter :

- Le numéro de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques marocaines résidentes ou non résidentes, le numéro de titre de séjour pour les personnes physiques étrangères résidentes au Maroc ou le numéro de passeport pour les personnes physiques étrangères non-résidentes ;
- Le numéro d'inscription au registre du commerce pour les personnes morales de droit marocain ou tout autre document faisant foi dans le pays d'origine et accepté par le collecteur d'ordres pour les personnes morales étrangères, ou le numéro d'agrément du Fonds Commun de Placement (FCP) ;
- Les coordonnées bancaires identifiant le compte qui sera crédité du produit de l'apport dans le cadre de la présente Offre Publique de Retrait Obligatoire.

### **IX.3. Modalités de traitement des ordres**

---

#### **Centralisation et consolidation des ordres**

---

La structure du fichier de centralisation des ordres, établie par la Bourse de Casablanca, sera transmise par celle-ci aux collecteurs d'ordres demandeurs.

Les collecteurs d'ordre, doivent transmettre le 28/03/2024 avant 12h00 à la Bourse de Casablanca, à travers l'outil de centralisation des souscriptions (OCS), l'ensemble des ordres d'apport de titres recueillis dans le cadre d'opération.

La Bourse de Casablanca procédera par la suite à la centralisation et la consolidation des différents fichiers d'ordres de vente.

Le 02/04/2024, la Bourse de Casablanca communiquera aux collecteurs d'ordres les résultats de l'Offre.

#### **Enregistrement de l'Offre**

---

Sur la base des actions présentées, l'enregistrement à la Bourse de Casablanca des transactions relatives à l'Offre sera effectué le 04/04/2024 par Valoris Securities pour le compte de Financière Clasquin Euromed (côté acheteur), ainsi que toutes les sociétés de bourse (côté vendeurs).

Les organismes collecteurs d'ordre n'ayant pas le statut de société de bourse sont libres de désigner la société de bourse qui se chargera de l'enregistrement des transactions auprès de la Bourse de Casablanca. Ils devront informer la société de bourse choisie par écrit avec copie la Bourse de Casablanca, et ce, avant le début de la durée de l'Offre.

#### **Règlement /Livraison**

---

Le règlement et la livraison des actions TIMAR seront réalisés le 09/04/2024. Ils s'effectueront selon les procédures en vigueur.

#### **Frais de Transaction**

---

Tous les frais de courtage et d'intermédiation relatifs à la présente Offre, incluant les commissions prélevées par la Bourse de Casablanca et le teneur de comptes, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les actionnaires de TIMAR, apportant leurs actions à l'Offre, demeureront à leur charge.

Les commissions applicables au moment de la transaction, à payer par les apporteurs d'actions de TIMAR se présente comme suit :

<b>Etablissement</b>	<b>Commissions HT</b>
Société de Bourse	A déterminer par la société de bourse de l'actionnaire de TIMAR apportant ses titres dans le cadre de l'opération
Bourse de Casablanca	0,1% <sup>1</sup> .
Teneur de comptes	A déterminer par le teneur de compte de l'actionnaire de TIMAR apportant ses titres dans le cadre de l'opération

Le taux de TVA en vigueur pour ce type de transactions est de 10%.

---

<sup>1</sup> Les taux sont applicables au montant de la transaction

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

#### **Publication des résultats de l'Offre**

---

Les résultats de l'Offre seront publiés par la Bourse de Casablanca le 04/04/2024, ainsi que dans un journal d'annonces légales par l'Initiateur de l'Offre au plus tard le 04/04/2024.

#### **Modalités d'annulation des ordres**

---

Toutes les souscriptions qui ne respectent pas les conditions de participation et d'identification prévues au niveau de la présente note d'information seront frappées de nullité.

#### **Admission de l'instrument « TIMAR » aux opérations de Maroclear suite à son retrait de la Bourse de Casablanca**

---

L'initiateur a l'intention de maintenir l'instrument « TIM » en admission aux opérations de Maroclear suite à son retrait de la Bourse de Casablanca pendant une période de 12 mois après clôture de l'Offre.

#### **IX.4. Actions détenues et non apportées à l'Offre**

---

Les actionnaires minoritaires n'ayant pas apportés leurs actions à l'Offre ont vocation à demeurer actionnaires dans le capital de TIMAR à l'issue du retrait de la cote.

## X. INITIATEUR DE L'OFFRE

### X.1. Identification de l'Initiateur

La Société FINANCIERE CLASQUIN EUROMED est l'Initiateur de la présente Offre Publique de Retrait Obligatoire.

#### Renseignements à caractère général de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED

Dénomination sociale	FINANCIERE CLASQUIN EUROMED
Siège social	235, Cours Lafayette, 69006, Lyon - France
Téléphone	+33(0) 4 72 83 17 00
Fax	+33(0) 4 72 83 17 33
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Numéro de SIREN	810 246 686
Date d'immatriculation	16/03/2015
Exercice social	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Capital social au 31/12/2023	3.000.000 Euros divisés en 300.000 actions d'une valeur nominale de 10 Euros
Activité	Holding, Acquisition, administration et exploitation de tous biens immobiliers

### X.2. Informations sur l'Initiateur

#### Informations relatives à FINANCIERE CLASQUIN EUROMED

##### Description des activités de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED

FINANCIERE CLASQUIN EUROMED est une filiale de la société CLASQUIN, holding du Groupe Clasquin.

Le Groupe Clasquin est un spécialiste de l'ingénierie en transport aérien et maritime et en logistique Overseas.

Avec un réseau intégré de 85 bureaux et de plus de 1 600 collaborateurs répartis dans 25 pays, CLASQUIN est la seule ETI multinationale française dans le secteur de l'organisation de transports internationaux et de la logistique Overseas, portée par la technologie et les hommes. Ce positionnement unique permet au Groupe d'offrir des solutions globales à l'instar des géants du secteur, avec toutes les qualités d'une ETI (proximité client, créativité, réactivité, offre sur mesure...), entre la France et le monde et plus particulièrement de et vers l'Asie Pacifique, l'Amérique du Nord, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Le Groupe propose le panel de services suivant :

- **Solutions par Voie Aérienne** : Air Cargo classique, Fret aérien spécialisé ;
- **Solutions par Voie Maritime** : gestion des expéditions par groupage, gestion des expéditions par consolidation personnalisée, affrètement de navires ;
- **Solutions Roll on – Roll off** : transport de marchandises via des remorques RO/RO depuis et vers le Maghreb, la Tunisie, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce et la Turquie.

- **Solutions Rail** : groupage spécifique et transport de marchandises au départ de Chine et de France ;
- **Solutions Douane et Conformité Réglementaire** : conseil en réglementation douanière incluant le classement tarifaire, la maîtrise des règles liées à l'origine et à la valeur déclarative des produits, les règles de taxation ;
- **Solutions d'Overseas Logistique** : étude et design de solutions de stockage et de distribution sur-mesure, entreposage, la gestion des stocks, la préparation des commandes ;
- **Conseil en supply-chain** : réalisation d'études permettant de mesurer et évaluer le niveau de maturité et de pertinence de la Supply Chain Internationale, réalisation des audits d'organisation, de process et d'outils de pilotage de la chaîne logistique internationale ;
- **Risk Management** : sécurisation des envois de marchandises de valeur et la protection contre le vol (films opaques, plombs inviolables, étiquettes de sécurité, trackers GPS, détecteurs d'intrusion,...), pilotage des opérations de contrôle via des plateformes de contrôle de la qualité, conception de solutions d'emballage et de conditionnement adaptées à la nature des marchandises.

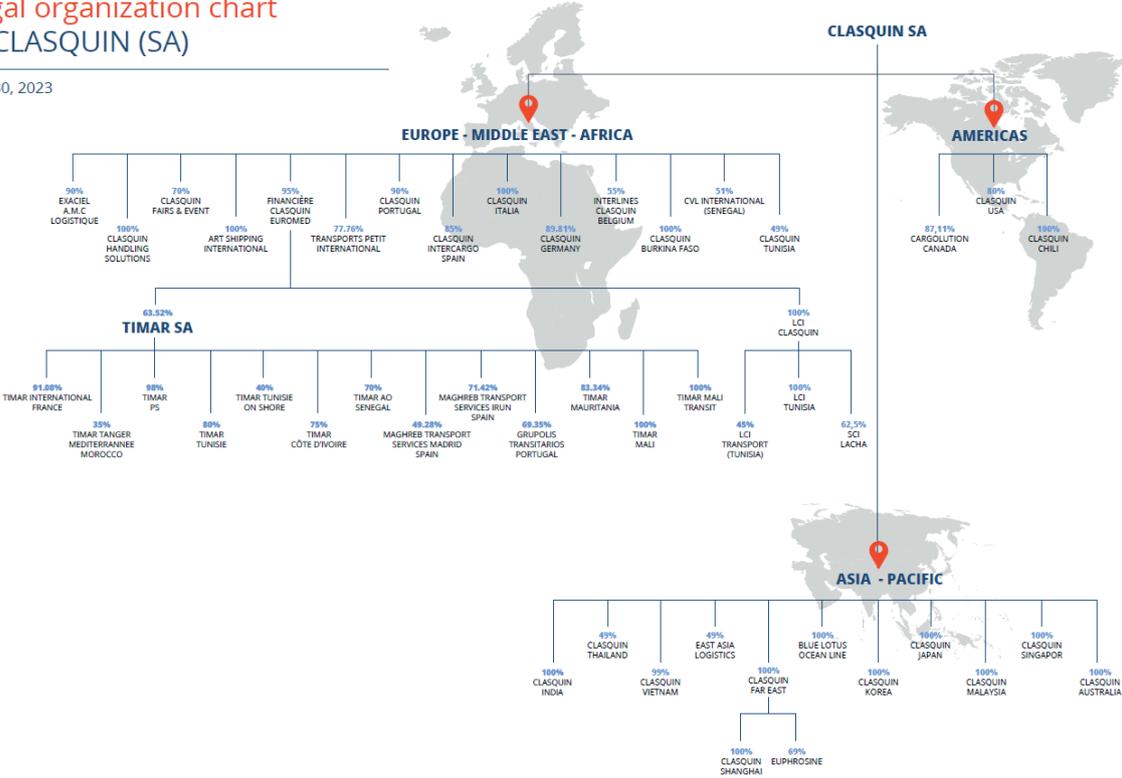
CLASQUIN déploie pour ses clients une plateforme complète de services à forte valeur ajoutée dans la gestion de la Supply Chain Overseas : conception et pilotage de solutions de transport par mer, air, fer et route et logistique « sur-mesure ». La plateforme digitale : « LIVE by CLASQUIN » offre aux clients et à leurs partenaires une expérience utilisateur optimisée à travers un lieu d'échanges unique et sécurisé, véritable levier d'aide à la décision tant aux niveaux opérationnel et transactionnel que stratégique.

Par ailleurs pour CLASQUIN, la Responsabilité Sociale et Environnementale a toujours été une démarche participative et proactive ancrée dans une forte culture d'entreprise au sein d'un collectif bienveillant, responsable et associé au projet entrepreneurial du Groupe.

L'organigramme juridique de la société CLASQUIN S.A se présente comme suit au 30/06/2023 :

Legal organization chart of CLASQUIN (SA)

June 30, 2023



Source : Groupe Clasquin

## Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

La structure d'actionnariat de Financière Clasquin Euromed SAS se présente comme suit au 31/12/2023 :

Actionnaires	Nombre de titres	% de capital et droits de vote
Clasquin SA	300 000	100,0%
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>100,0%</b>

Source : Financière Clasquin EuroMed

### Evolution de l'actionnariat de FCE :

Actionnaires	28/02/2023		31/12/2023	
	Nombre de titres	% de capital et droits de vote	Nombre de titres	% de capital et droits de vote
Clasquin SA	285.001	95,0%	300.000	100,0%
SCC (*)	14.999	5,0%	-	-
<b>Total</b>	<b>300.000</b>	<b>100,0%</b>	<b>300.000</b>	<b>100,0%</b>

Source : Financière Clasquin EuroMed

(\*) SCC est une société contrôlée par Cédric Chavent

### Principaux événements survenus depuis la clôture du dernier exercice :

Néant

### Présentation des comptes sociaux de Financière Clasquin EuroMed

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du bilan de Financière Clasquin Euromed sur la période 2020-2022 :

En KEUR	2020	2021	Var. 20/21	2022	Var. 21/22
<b>Actif</b>					
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-	-
Constructions			-	1 798	100,0%
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	<b>1 798</b>	<b>100,0%</b>
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations	16 005	16 005	0,0%	16 005	0,0%
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>16 005</b>	<b>16 005</b>	<b>0,0%</b>	<b>16 005</b>	<b>0,0%</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>16 005</b>	<b>16 005</b>	<b>0,0%</b>	<b>17 803</b>	<b>11,2%</b>
<b>Total Stock</b>	-	-	-	-	-
Autres créances	153	1	-99,7%	5	>100,0%
<b>Total créances</b>	<b>153</b>	<b>1</b>	<b>-99,7%</b>	<b>5</b>	<b>&gt;100%</b>
Valeurs Mobilières de Placement					
Disponibilités	79	267	>100,0%	119	-55,4%
<b>Total divers</b>	<b>79</b>	<b>267</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>119</b>	<b>-55,4%</b>
Charges constatées d'avance	3	-	-100,0%	-	-
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>236</b>	<b>267</b>	<b>13,2%</b>	<b>124</b>	<b>-53,7%</b>

**Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-
<b>Total actif</b>	<b>16 241</b>	<b>16 272</b>	<b>0,2%</b>	<b>17 926</b>	<b>10,2%</b>

Source : Financière Clasquin EuroMed

En KEUR	2020	2021	Var. 20/21	2022	Var. 21/22
<b>Passif &amp; Capitaux propres</b>					
Capital social (dont versé : 3.000.000 €)	3 000	3 000	0,0%	3 000	0,0%
Réserve légale	300	300	0,0%	300	0,0%
Report à nouveau	8 549	8 496	-0,6%	10 446	23,0%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(53)</b>	<b>1 950</b>	<b>&lt;100,0%</b>	<b>1 912</b>	<b>-1,9%</b>
<b>Capitaux Propres</b>	<b>11 796</b>	<b>13 746</b>	<b>16,5%</b>	<b>15 658</b>	<b>13,9%</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 900	1 950	-50,0%	1 950	0,0%
Emprunts et dettes financières divers	542	565	4,3%	262	-53,6%
<b>Total Emprunts et Dettes Financières</b>	<b>4 442</b>	<b>2 515</b>	<b>-43,4%</b>	<b>2 212</b>	<b>-12,0%</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3	11	>100,0%	19	72,7%
Dettes fiscales et sociales	-	1	100,0%	19	>100,0%
Autres dettes	0	-	0,0%	18	100,0%
<b>Total Autres Dettes</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>56</b>	<b>&gt;100,0%</b>
Ecart de conversion passif	-	-	-	-	-
<b>Total Passif</b>	<b>16 240</b>	<b>16 272</b>	<b>0,2%</b>	<b>17 926</b>	<b>10,2%</b>

Source : Financière Clasquin EuroMed

Le tableau ci-dessous présente le Bilan de Financière Clasquin Euromed au 30/06/2023 (comptes non audités) :

En KEUR	2022	S1 2023	Var.
Immobilisations incorporelles nettes	-	1.751	0,0%
Immobilisations corporelles nettes	1.798	-	-100,0%
Autres actifs financiers	16.005	24.082	50,5%
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>17.803</b>	<b>25.833</b>	<b>45,1%</b>
Créances clients	-	-	0,0%
Autres actifs courants	5	32	540,0%
Créances d'impôts courants	-	-	0,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	119	1.607	>100,0%
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>124</b>	<b>1.639</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>17.926</b>	<b>27.472</b>	<b>53,3%</b>
Capital social	3.000	3.000	0,0%
Prime d'émission	-	-	0,0%
Réserves consolidées	10.746	12.669	17,9%
Résultat net	1.912	850	-55,5%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15.658</b>	<b>16.519</b>	<b>5,5%</b>
Emprunts et dettes	2.212	-	-100,0%
Provisions non courantes	-	-	0,0%

**Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

Passifs financiers non courants	-	1.791	0,0%
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>2.212</b>	<b>1.791</b>	<b>-19,0%</b>
Provisions courantes	-	-	0,0%
Passifs financiers courants	-	150	0,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	19	276	>100,0%
Dettes d'impôts exigibles	19	-	0,0%
Autres dettes courantes	18	8.736	>100,0%
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>56</b>	<b>9.162</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>17.926</b>	<b>27.472</b>	<b>53,3%</b>

Source : Financière Clasquin EuroMed

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du compte de produits et charges de Financière Clasquin Euromed sur la période 2020 - 2022 :

En KEUR	2020	2021	Var. 20/21	2022	Var. 21/22
<b>Chiffre d'affaires</b>	-	-	-	<b>88,9</b>	<b>100,0%</b>
Autres produits	-	0,3	+100,0%	-	-100,0%
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>-</b>	<b>0,3</b>	<b>+100,0%</b>	<b>88,9</b>	<b>&gt;100,0%</b>
Autres achats et charges externes	5,9	3,7	-36,7%	64,7	>100,0%
Impôts, taxes et versements assimilés	0,5	0,3	-50,0%	1,1	>100,0%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	-	71,1	n.s
Autres charges	-	0,0	n.s	-	n.s
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>6,4</b>	<b>4,0</b>	<b>-37,2%</b>	<b>136,9</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(6,4)</b>	<b>(3,7)</b>	<b>-41,5%</b>	<b>(48,0)</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Produits Financiers</b>					
Produits financiers de participations	-	2 000,0	n.s	2 000,0	0,0%
<b>Total Produits Financiers</b>	<b>-</b>	<b>2 000,0</b>	<b>n.s</b>	<b>2 000,0</b>	<b>0,0%</b>
<b>Charges Financières</b>					
Intérêts et charges assimilées	67,2	46,4	-30,9%	39,9	-14,0%
<b>Total Charges Financières</b>	<b>67,2</b>	<b>46,4</b>	<b>-30,9%</b>	<b>39,9</b>	<b>-14,0%</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>(67,2)</b>	<b>1 953,6</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>1 960,1</b>	<b>+0.33%</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(73,5)</b>	<b>1 949,9</b>	<b>&lt;100%</b>	<b>1 912,1</b>	<b>-1,9%</b>
<b>Total Produits Exceptionnels</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Charges Exceptionnelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices	(20,6)	-	-100,0%	-	n.s
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>(53,0)</b>	<b>1 949,9</b>	<b>&lt;100%</b>	<b>1 912,1</b>	<b>-1,9%</b>

Source : Financière Clasquin EuroMed

## Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

Le tableau ci-dessous présente le compte de produits et charges de Financière Clasquin Euromed au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (comptes non audités) :

En EUR	S1 2022	S1 2023	Var. S1 22 – S1 23
Chiffre d'affaires	-	-	-
Coûts des ventes	-	-	-
<b>MARGE BRUTE</b>	-	-	-
Autres produits des activités ordinaires	34.673	72.076	>100,0%
Autres achats et charges externes	(59.619)	(64.138)	7,6%
Impôts et taxes	-	(10.200)	100,0%
Dépenses de personnel	-	-	-
<b>EBITDA</b>	<b>(24.946)</b>	<b>(2.262)</b>	<b>90,9%</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-	(46.732)	0,0%
Autres produits courants	-	-	0,0%
Autres charges courantes	-	(501)	0,0%
<b>EBIT</b>	<b>(24.946)</b>	<b>(49.495)</b>	<b>-98,4%</b>
Autres produits opérationnels	-	-	-
Autres charges opérationnelles	-	(11.332)	100,0%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(24.946)</b>	<b>(60.828)</b>	<b>&lt;-100,0%</b>
Coût de l'endettement financier net	(18.993)	(64.342)	>100,0%
Autres produits financiers	2.000.000	1.331.639	-33,4%
Autres charges financières	-	(350.222)	0,0%
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1.956.061</b>	<b>856.247</b>	<b>-56,2%</b>
Impôts sur les bénéfices	62	(6.660)	>100,0%
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1.956.123</b>	<b>849.587</b>	<b>-56,6%</b>

Source : Financière Clasquin EuroMed

### Filiales et structure d'actionariat du Groupe Clasquin

Le Groupe Clasquin détient des participations, notamment au niveau des sociétés suivantes au 30/06/2023 :

Filiales & participations	% d'intérêt (30/06/2023)	Pays	Siège social (ville)	Activité
<b>Sociétés détenues en direct</b>				
Art Shipping International SAS	100,0%	France	Paris	Affrètement et organisation des transports
Blue Lotus	100,0%	Chine	Hong-Kong	Transport de marchandises non exploitant de navires
Cargolution Inc.	87,1%	Canada	Montréal	Arrangement de transport de marchandises
Clasquin Australia Pty Ltd.	100,0%	Australie	Melbourne	Arrangement de transport de marchandises
Clasquin Belgium	55,0%	Belgique	Tournai	Expéditeur, agent en douane et organisation du transport de marchandises
Clasquin Burkina Faso	100,0%	Burkina Faso	Bobo-Dioulasso	Transport et logistique, Expédition de marchandises
Clasquin Chile	100,0%	Chile	Santiago	Transit de marchandises
Clasquin Fairs & Events	70,0%	France	Lyon	Organisation et mise en œuvre de solutions de transport et logistique pour les foires, congrès et expositions
Clasquin Far East Ltd.	100,0%	Chine	Hong-Kong	Fret aérien et maritime
Clasquin Germany GmbH	89,8%	Allemagne	Düsseldorf	Gestion du fret international et logistique outre-mer
Clasquin Hangling Solutions	100,0%	France	Roissy	Manutention non portuaire

**Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

Clasquin India PVT Ltd.	100,0%	Inde	Delhi	Transit aérien et maritime outre-mer, Services d'entreposage et de logistique, Services de douane et de conformité
Clasquin Italia SRL	100,0%	Italie	Milan	Expédition internationale
Clasquin Japan KK Ltd.	100,0%	Japan	Tokyo	Services logistiques internationaux pour les sociétés commerciales et les fabricants
Clasquin Korea Ltd.	100,0%	Korea	Séoul	Logistique d'expédition et service d'arrangement de transport
Clasquin Malaysia Ltd.	100,0%	Malaysia	Kuala Lumpur	Expédition de fret
Clasquin Portugal Lda	90,0%	Portugal	Porto	Activité de soutien au transport aérien
Clasquin Singapore Pte Ltd.	100,0%	Singapour	Singapour	Transit et fret de marchandises
Clasquin T.I. Intercargo 1999 SA	85,0%	Espagne	Barcelone	Fret aérien et maritime
Clasquin Thailand Co Ltd.	49,0%	Thailand	Bangkok	Fret aérien et maritime, entreposage, dédouanement et distribution porte à porte
Clasquin USA Inc.	80,0%	Etats-Unis	New York	Activité de soutien au transport, entreposage et arrangement de transport de marchandises
Clasquin Vietnam Ltd.	99,0%	Vietnam	Ho Chi Minh Ville	Transport maritime
East Asia Logistics Company Ltd.	49,0%	Vietnam	Ho Chi Minh Ville	Services d'assistance en logistique maritime
Financière Clasquin Euromed	95,0%	France	Lyon	Activités des sociétés holding - Location de terrains et d'autres biens immobiliers
SA Transports Petit International	77,8%	France	Clermont-Ferrand	Affrètement et transport de marchandises
Clasquin Tunisie	49,0%	Tunisie	Tunis	Transport multimodal
Exaciel A.M.C. Logistique	90,0%	France	Roissy	Affrètement et organisation des transports
CVL International	51,0%	Sénégal	Dakar	Transport international

**Sous-filiales**

**Sociétés détenues par Clasquin Far East Ltd.**

Clasquin Shanghai Ltd.	100,00%	Chine	Shanghai	Organisation du transport de fret
Euphrosine Ltd.	69,06%	Chine	Hong-Kong	Société immobilière de bureaux

**Sociétés détenues par Financière Clasquin Euromed**

LCI - Clasquin	95,00%	France	Villefranche	Affrètement et transport de marchandises
TIMAR S.A.	63,52%	Maroc	Maroc	Transport international, de la logistique et du transit de marchandises.

**Sociétés détenues par LCI Clasquin**

LCI Tunisie SARL	94,91%	Tunisie	La Marsa	Affrètement et transport de marchandises
LCI Transport SARL	42,75%	Tunisie	Rades	Affrètement et transport de marchandises entre la France et le Maghreb
SCI Lacha	59,38%	France	Villefranche	Location de logements

**Sociétés détenues par TIMAR**

TIMAR INTERNATIONAL	91,08%	France		Soutien commercial aux correspondants de TIMAR en Europe
TIMAR TANGER MEDITERRANEE	35,00%	Maroc		Activité de logistique de distribution Activité de commissionnaire de transport
CANET LEVAGE	98,00%	Maroc		Levage, grutage et transport exceptionnel.
TIMAR TUNISIE	80,00%	Tunisie		Prise de participation
TIMAR MALI	100,00%	Mali		Activités de commissionnaire en transport, l'affrètement, le transport terrestre, maritime et aérien, les opérations de transit, l'entreposage, la manutention et la logistique.
TIMAR COTE D'IVOIRE	75,00%	Côte d'Ivoire		La vente de transports internationaux et d'opération de Douane
TIMAR AO	70,00%	Sénégal		Commissionnaire en transport international et en Douane
MAGHREB TRANSPORT SERVICES MADRID	49,28%	Espagne		Commissionnaire en transport international et en Douane
MAGHREB	71,42%	Espagne		Commissionnaire en transport international et en Douane

## Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

TRANSPORT SERVICES IRUN			
GRUPOLIS TRANSITARIOS	69,35%	Portugal	Commissionnaire en transport international et en Douane
TIMAR MAURITANIE	83,34%	Mauritanie	Activité de logistique de distribution
TIMAR TUNISIE ON SHORE	40,00%	Tunisie	Commissionnaire en transport international
TIMAR MALI TRANSIT	100,0%	Mali	Opérations de transit

Source : Clasquin Group

La structure d'actionnariat de Clasquin Group SA se présente comme suit au 30/06/2023 :

Actionnaires	Nombre de titres	% de capital et droits de vote
Yves Revol & Olymp <sup>2</sup>	980.621	42,1%
Flottant en bourse <sup>3</sup>	943.354	40,5%
Salariés	351.719	15,1%
Actionnaires institutionnels au nominatif	39.598	1,7%
Autres	13.976	0,6%
<b>Total</b>	<b>2.329.268</b>	<b>100%</b>

Source : Clasquin Group SA

<sup>2</sup> « Omnium Lyonnais de Management et Participations », est une holding de participation de droit français contrôlée par M. Yves Revol.

<sup>3</sup> Le groupe Clasquin est coté en continu sur le marché Euronext Growth. La capitalisation au 30/06/2023 était de 172,8 MEUR (vs. 138,8 MEUR au 31/12/2022).

## Présentation des comptes consolidés du Groupe Clasquin

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du bilan du Groupe Clasquin sur la période 2020-2022 :

En KEUR	2020	2021	Var. 20/21	2022	Var. 21/22
<b>Actif</b>					
Goodwill	23.714	26 677	12,5%	29 845	11,9%
Immobilisations incorporelles nettes	5.904	5 559	-5,8%	5 021	-9,7%
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS 16)	8.776	10 747	22,5%	19 221	78,8%
Immobilisations corporelles nettes	4.720	6 125	29,8%	9 330	52,3%
Actifs financiers disponibles à la vente	911	-	-100,0%	-	0,0%
Autres actifs financiers	138	927	>100,0%	1 221	31,7%
Titres mis en équivalence	460	-	-100,0%	-	0,0%
Actifs d'impôts différés	1.302	1 609	23,6%	2 693	67,4%
<b>Actifs non courants</b>	<b>45.925</b>	<b>51 645</b>	<b>12,5%</b>	<b>67 330</b>	<b>30,4%</b>
Créances clients	88.276	180 211	>100,0%	115 863	-35,7%
Autres actifs courants	34.886	18 541	-46,9%	8 947	-51,7%
Créances d'impôts courants	285	196	-31,2%	406	107,1%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	25.783	37 374	45,0%	56 020	49,9%
<b>Actif courant</b>	<b>149.230</b>	<b>236 322</b>	<b>58,4%</b>	<b>181 235</b>	<b>-23,3%</b>
<b>Total actif</b>	<b>195.154</b>	<b>287 967</b>	<b>47,6%</b>	<b>248 564</b>	<b>-13,7%</b>
<b>Passif &amp; Capitaux propres</b>					
Capital social	4.613	4 613	0,0%	4 659	1,0%
Prime d'émission	5.062	5 062	0,0%	6 140	21,3%
Réserves consolidées	12.121	11 999	-1,0%	19 867	65,6%
Résultat part du groupe	5.120	17 388	>100,0%	21 804	25,4%
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>26.916</b>	<b>39 062</b>	<b>45,1%</b>	<b>52 469</b>	<b>34,3%</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	4.029	6 346	57,5%	7 438	17,2%
<b>Capitaux propres</b>	<b>30.944</b>	<b>45 408</b>	<b>46,7%</b>	<b>59 907</b>	<b>31,9%</b>
Provisions non courantes	325	3 415	>100,0%	3 740	9,5%
Provisions pour retraite non courantes	1.300	1 207	-7,2%	1 142	-5,4%
Passifs financiers non courants	37.317	35 064	-6,0%	18 448	-47,4%
Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle – part à plus d'un an	2.832	5 837	>100,0%	7 060	21,0%
Dettes locatives – part à plus d'un an (IFRS 16)	6.934	8 483	22,3%	16 295	92,1%
Passifs d'impôts différés	530	584	10,2%	559	-4,3%
Autres dettes non courantes	145	213	46,9%	177	-16,9%
<b>Passifs non courants</b>	<b>49.383</b>	<b>54 803</b>	<b>11,0%</b>	<b>47 420</b>	<b>-13,5%</b>
Provisions courantes	92	95	3,3%	206	116,8%
Passifs financiers courants	8.222	17 780	>100,0%	8 700	-51,1%
Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle – part à moins d'un an	-	776	n.s	1 021	31,6%
Dettes locatives – part à moins d'un an (IFRS 16)	2.042	2 652	29,9%	3 798	43,2%
Fournisseurs et comptes rattachés	86.266	126 721	46,9%	89 645	-29,3%
Dettes d'impôts exigibles	423	4 539	>100,0%	5 439	19,8%
Autres dettes courantes	17.783	35 192	97,9%	32 428	-7,9%
<b>Passifs courants</b>	<b>114.827</b>	<b>187 755</b>	<b>63,5%</b>	<b>141 237</b>	<b>-24,8%</b>
<b>Total passif &amp; capitaux propres</b>	<b>195.154</b>	<b>287 967</b>	<b>47,6%</b>	<b>248 564</b>	<b>-13,7%</b>

Source : Clasquin S.A

## Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du bilan du Groupe Clasquin sur la période 2022- S1 2023 :

En KEUR	2022	S1 2023	Var. 22/23
<b>Actif</b>			
Goodwill	29.845	30.332	1,6%
Immobilisations incorporelles nettes	5.021	4.980	-0,8%
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS 16)	19.221	27.529	43,2%
Immobilisations corporelles nettes	9.330	14.384	54,2%
Autres actifs financiers	1.221	2.062	68,9%
Titres mis en équivalence	0	(398)	-
Actifs d'impôts différés	2.693	2.599	-3,5%
<b>Actifs non courants</b>	<b>67.330</b>	<b>81.488</b>	<b>21,0%</b>
Créances clients	115.863	114.271	-1,4%
Autres actifs courants	8.947	12.396	38,5%
Créances d'impôts courants	406	707	74,1%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	56.020	47.242	-15,7%
<b>Actif courant</b>	<b>181.235</b>	<b>174.616</b>	<b>-3,7%</b>
<b>Total actif</b>	<b>248.564</b>	<b>256.103</b>	<b>3,0%</b>
<b>Passif &amp; Capitaux propres</b>			
Capital social	4.659	4.659	0,0%
Prime d'émission	6.140	6.140	0,0%
Réserves consolidées	19.867	26.471	33,2%
Résultat part du groupe	21.804	6.558	-69,9%
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>52.469</b>	<b>43.828</b>	<b>-16,5%</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	7.438	12.178	63,7%
<b>Capitaux propres</b>	<b>59.907</b>	<b>56.006</b>	<b>-6,5%</b>
Provisions non courantes	3.740	5.793	54,9%
Provisions pour retraite non courantes	1.142	1.325	16,0%
Passifs financiers non courants	18.448	18.169	-1,5%
Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle – part à plus d'un an	7.060	6.862	-2,8%
Dettes locatives – part à plus d'un an (IFRS 16)	16.295	19.116	17,3%
Passifs d'impôts différés	559	1.979	254,0%
Autres dettes non courantes	177	176	-0,6%
<b>Passifs non courants</b>	<b>47.420</b>	<b>53.420</b>	<b>12,7%</b>
Provisions courantes	206	1.302	532,0%
Passifs financiers courants	8.700	16.002	83,9%
Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle – part à moins d'un an	1.021	808	-20,9%
Dettes locatives – part à moins d'un an (IFRS 16)	3.798	5.200	36,9%
Fournisseurs et comptes rattachés	89.645	88.913	-0,8%
Dettes d'impôts exigibles	5.439	1.476	-72,9%
Autres dettes courantes	32.428	32.977	1,7%
<b>Passifs courants</b>	<b>141.237</b>	<b>146.678</b>	<b>3,9%</b>
<b>Total passif &amp; capitaux propres</b>	<b>248.564</b>	<b>256.103</b>	<b>3,0%</b>

Source : Clasquin S.A

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du compte de produits et charges du Groupe Clasquin sur la période 2020 - 2022 :

En KEUR	2020	2021	Var. 20/21	2022	Var. 21/22
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>392 032</b>	<b>752 179</b>	<b>91,9%</b>	<b>877 084</b>	<b>16,6%</b>
Coût des ventes	(315 845)	(630 311)	99,6%	(737 105)	16,9%
<b>Marge brute</b>	<b>76 187</b>	<b>121 868</b>	<b>60,0%</b>	<b>139 979</b>	<b>14,9%</b>
Autres produits des activités ordinaires	432	519	20,1%	1 103	>100,0%
Autres achats et charges externes	(13 029)	(17 615)	35,2%	(23 205)	31,7%
Impôts et taxes	(728)	(808)	11,0%	(1 407)	74,1%
Dépenses de personnel	(46 192)	(65 788)	42,4%	(76 193)	15,8%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>16 670</b>	<b>38 177</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>40 278</b>	<b>5,5%</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(6 952)	(10 771)	54,9%	(7 700)	-28,5%
Autres produits courants	2 395	2 998	25,2%	11 422	>100,0%
Autres charges courantes	(2 604)	(2 869)	10,2%	(10 601)	>100,0%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>9 509</b>	<b>27 534</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>33 400</b>	<b>21,3%</b>
<i>en % de la marge brute</i>	<i>12,5%</i>	<i>22,6%</i>	<i>10,1 pts</i>	<i>23,9%</i>	<i>5,6%</i>
Autres produits opérationnels	411	267	-35,0%	1 432	>100,0%
Autres charges opérationnelles	(283)	(539)	90,5%	(790)	46,6%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>9 637</b>	<b>27 262</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>34 041</b>	<b>24,9%</b>
Coût de l'endettement financier net	(831)	(848)	2,0%	(649)	-23,5%
Autres produits financiers	403	712	76,7%	2 206	>100,0%
Autres charges financières	(1 203)	(1 930)	60,4%	(2 955)	53,1%
Résultat des sociétés mises en équivalence	72	(127)	<-100,0%	-	-100,0%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>8 079</b>	<b>25 069</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>32 643</b>	<b>30,2%</b>
Impôts sur les bénéfices	(2 646)	(6 146)	>100,0%	(8 907)	44,9%
<b>Résultat net consolidé de l'ensemble</b>	<b>5 433</b>	<b>18 923</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>23 736</b>	<b>25,4%</b>
Attribuable aux :					
<i>Actionnaires de la société mère</i>	<i>5 120</i>	<i>17 388</i>	<i>&gt;100,0%</i>	<i>21 804</i>	<i>25,4%</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>313</i>	<i>1 535</i>	<i>&gt;100,0%</i>	<i>1 932</i>	<i>25,9%</i>

Source : Clasquin S.A

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du compte de produits et charges du Groupe Clasquin sur la période S1 2022 – S1 2023 :

En KEUR	S1 2022	S1 2023	Var. 22/23
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>463.099</b>	<b>284.289</b>	<b>-38,6%</b>
Coût des ventes	(391.307)	(216.910)	-44,6%
<b>Marge brute</b>	<b>71.792</b>	<b>67.379</b>	<b>-6,1%</b>
Autres produits des activités ordinaires	420	744	77,1%
Autres achats et charges externes	(10.165)	(13.557)	33,4%
Impôts et taxes	(557)	(667)	19,7%
Dépenses de personnel	(38.089)	(37.605)	-1,3%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>23.401</b>	<b>16.294</b>	<b>-30,4%</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(4.242)	(4.772)	12,5%
Autres produits courants	2.158	1.818	-15,8%
Autres charges courantes	(2.026)	(2.387)	17,8%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>19.291</b>	<b>10.953</b>	<b>-43,2%</b>
<i>en % de la marge brute</i>	<i>26,9%</i>	<i>16,3%</i>	<i>-39,5%</i>
Autres produits opérationnels	1.264	480	-62,0%
Autres charges opérationnelles	(683)	(239)	-65,0%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>19.872</b>	<b>11.194</b>	<b>-43,7%</b>
Coût de l'endettement financier net	(317)	(255)	-19,6%
Autres produits financiers	635	677	6,6%
Autres charges financières	(726)	(1.081)	48,9%
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	5	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>19.464</b>	<b>10.540</b>	<b>-45,8%</b>
Impôts sur les bénéfices	(5.103)	(2.884)	-43,5%
<b>Résultat net consolidé de l'ensemble</b>	<b>14.361</b>	<b>7.656</b>	<b>-46,7%</b>
Attribuable aux :			
<i>Actionnaires de la société mère</i>	<i>12.877</i>	<i>6.558</i>	<i>-49,1%</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>1.483</i>	<i>1.098</i>	<i>-26,0%</i>

Source : Clasquin S.A

### Principaux événements survenus en cours d'exercice

Après une année 2021 marquée par le dysfonctionnement des chaînes logistiques mondiales, 2022 a vu, à compter du second trimestre, un retour progressif à des conditions de marché en voie de normalisation.

Cette évolution s'est accompagnée d'une baisse des volumes des marchandises transportées en aérien et en maritime au niveau du marché mondial, et d'une chute des taux de fret.

Dans ce contexte, le groupe a continué à mener à bien de nombreux projets.

#### Projets de développement

- **Afrique :**

Acquisition le 1er juillet 2022 de 51% de la société CVL International à Dakar.

- **France :**

Acquisition le 1er juillet 2022 de 90% de la société Exaciél A.M.C Logistique présente à Paris.

- **Chine :**

Ouverture de 2 nouvelles implantations à Wuxi et Chongqing portant ainsi à 12 le nombre de bureaux en Chine.

- **Lancement d'une plateforme logistique de 5 900m<sup>2</sup> à Paris CDG : essentiellement dédiée au luxe et au high tech :**

- Opérations de « cross docking » ;
- Opérations aériennes ;
- Gestion des flux connectant le Maghreb et l'intercontinental.

- **Progression en 2022 du taux de pénétration de la plateforme collaborative digitale LIVE\* by Clasquin chez les clients du groupe (51% de la marge commerciale brute) avec par ailleurs une croissance du déploiement des solutions les plus avancées et intégrées, notamment EDI et Purchase Order Management (18% de la marge commerciale brute du groupe).**

\* LIVE : Plateforme digitale collaborative entre Clasquin et ses clients

#### Élargissement de l'offre

- **Mise en place d'une nouvelle organisation permettant de gérer et conquérir des clients globaux.**
  - La marge commerciale brute générée par ces « Global Accounts » a progressé de 48% sur 2022.

#### Cession d'actif non stratégique

- **Cession le 1er mars 2022 des 70% détenus par CLASQUIN SA dans sa filiale Log System**

#### Renforcement de la politique RSE autour de ses 3 piliers, 3P (People, Partner, Planet) :

- **People :** Plan d'actionnariat salarié étendu à 4 nouveaux pays. 55% des collaborateurs et managers des filiales françaises sont directement ou indirectement actionnaires du groupe.
- **Partner :** Adhésion au Pacte mondial des Nations unies, témoignant l'engagement du groupe à être une « Good Company ».
- **Planet :** Réalisation du 1er bilan carbone montrant une baisse de 8,8% des émissions du groupe en 2022.

Le 01/11/2023, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED a franchi le seuil réglementaire de 95% du capital et des droits de votes de la société TIMAR SA

## Présentation des comptes sociaux de Clasquin SA

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du bilan de Clasquin SA sur la période 2020-2022 :

En KEUR	2020	2021	Var. 20/21	2022	Var. 21/22
<b>Actif</b>					
Logiciels	4 959	4 752	-4,2%	4 299	-9,5%
Fonds Commercial	7 018	7 018	0,0%	7 018	0,0%
Immobilisations incorporelles en cours	361	258	-28,5%	551	>100%
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 338</b>	<b>12 028</b>	<b>-2,5%</b>	<b>11 868</b>	<b>-1,3%</b>
Constructions	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres immobilisations corporelles	1 530	1 372	-10,3%	1 705	24,3%
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>1 530</b>	<b>1 372</b>	<b>-10,3%</b>	<b>1 705</b>	<b>24,3%</b>
Participations	21 682	23 113	6,6%	27 738	20,0%
Créances rattachées/participations	650	702	8,0%	204	-70,9%
Autres titres immobilisés	18	18	0,0%	18	0,0%
Prêts	10	3	-69,5%	3	0,0%
Autres immobilisations financière	206	994	>100%	1 944	95,6%
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>22 568</b>	<b>24 831</b>	<b>10,0%</b>	<b>29 908</b>	<b>20,4%</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>36 436</b>	<b>38 231</b>	<b>4,9%</b>	<b>43 481</b>	<b>13,7%</b>
Clients et comptes rattachés	51 220	107 608	>100%	56 186	-47,8%
Autres créances	29 982	8 436	-71,9%	3 419	-59,5%
<b>Total Créances</b>	<b>81 201</b>	<b>116 043</b>	<b>42,9%</b>	<b>59 605</b>	<b>-48,6%</b>
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	<b>85</b>	<b>83</b>	<b>-1,5%</b>	<b>3 186</b>	<b>&gt;100%</b>
Comptes bancaires et caisses	1 291	4 376	>100%	11 460	>100%
Charges constatées d'avance	1 654	3 587	>100%	2 204	-38,5%
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>84 231</b>	<b>124 089</b>	<b>47,3%</b>	<b>76 454</b>	<b>-38,4%</b>
Ecart de conversion actif	216	156	-28,0%	418	>100%
<b>Total actif</b>	<b>120 883</b>	<b>162 477</b>	<b>34,4%</b>	<b>120 353</b>	<b>-25,9%</b>
<b>Passif &amp; Capitaux propres</b>					
Capital social (dont versé : 4.612.802 €)	4 613	4 613	0,0%	4 659	1,0%
Prime d'émission et de fusion	5 062	5 062	0,0%	6 140	21,3%
Réserves	-	-	0,0%	-	0,0%
Réserve légale	461	461	0,0%	461	0,0%
Réserves réglementées	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres réserves	3 211	3 818	18,9%	3 818	0,0%
Report à nouveau	828	(159)	<100%	2 993	<100%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 597</b>	<b>11 566</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>13 917</b>	<b>20,3%</b>
Subventions d'investissements	-	-	0,0%	-	0,0%
Provisions réglementées	197	280	42,1%	342	22,2%
<b>Capitaux Propres</b>	<b>16 969</b>	<b>25 641</b>	<b>51,1%</b>	<b>32 330</b>	<b>26,1%</b>
Provisions pour risques	299	2 782	>100%	3 330	19,7%
Provisions pour charges	-	-	0,0%	-	0,0%
<b>Total Provisions</b>	<b>299</b>	<b>2 782</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>3 330</b>	<b>19,7%</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-	0,0%	-	0,0%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 994	42 531	15,0%	20 352	-52,1%
Emprunts et dettes financières	-	-	0,0%	-	0,0%
<b>Total Emprunts et Dettes Financières</b>	<b>36 994</b>	<b>42 531</b>	<b>15,0%</b>	<b>20 352</b>	<b>-52,1%</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	58 842	73 961	25,7%	43 243	-41,5%
Dettes fiscales et sociales	5 453	14 868	>100%	17 660	18,8%
Autres dettes	2 057	1 882	-8,5%	2 862	52,1%
Produits constatés d'avance	186	588	>100%	243	-58,6%
<b>Total Autres Dettes</b>	<b>66 538</b>	<b>91 298</b>	<b>37,2%</b>	<b>64 009</b>	<b>-29,9%</b>
Ecart de conversion passif	83	223	>100%	331	48,5%
<b>Total Passif</b>	<b>120 883</b>	<b>162 477</b>	<b>34,4%</b>	<b>120 353</b>	<b>-25,9%</b>

Source Clasquin SA

**Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

Le tableau ci-dessous présente le bilan de Clasquin SA au 30/06/2023 (comptes non audités) :

en KEUR	2022	S1 2023	Var.
Immobilisations incorporelles nettes	11.868	11.847	-0,2%
Immobilisations corporelles nettes	1.705	1.560	-8,5%
Autres actifs financiers	29.908	30.236	1,1%
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>43.481</b>	<b>43.642</b>	<b>0,4%</b>
Créances clients	56.186	44.742	-20,4%
Autres actifs courants	6.041	15.277	>100,0%
Créances d'impôts courants	0	347	0,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14.646	2.099	-85,7%
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>76.873</b>	<b>62.464</b>	<b>-18,7%</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>120.353</b>	<b>106.106</b>	<b>-11,8%</b>
Capital social	4.659	4.659	0,0%
Prime d'émission	6.140	6.140	0,0%
Réserves consolidées	7.272	6.632	-8,8%
Résultat net	13.917	8.490	-39,0%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>31.988</b>	<b>25.920</b>	<b>-19,0%</b>
Provisions non courantes	3.672	2.694	-26,6%
Passifs financiers non courants	20.352	12.915	-36,5%
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>24.024</b>	<b>15.609</b>	<b>-35,0%</b>
Provisions courantes	0	275	0,0%
Passifs financiers courants	0	12.217	0,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	43.243	36.016	-16,7%
Dettes d'impôts exigibles	17.660	-1.480	<-100,0%
Autres dettes courantes	3.436	17.549	>100,0%
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>64.340</b>	<b>64.577</b>	<b>0,4%</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>120.353</b>	<b>106.106</b>	<b>-11,8%</b>

Source Clasquin SA

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du compte de résultat de Clasquin SA sur la période 2020-2022 :

En KEUR	2020	2021	Var. 20/21	2022	Var. 21/22
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>193 513</b>	<b>392 835</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>436 440</b>	<b>11,1%</b>
Production immobilisée	109	46	-57,6%	-	-100,0%
Subventions d'exploitation	-	163	>100%	173	5,9%
Reprises sur provisions et transferts de charges	286	348	21,8%	4 329	>100%
Autres produits	1 128	2 071	83,7%	4 933	>100%
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>195 035</b>	<b>395 464</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>445 875</b>	<b>12,7%</b>
Autres achats et charges externes	169 014	345 973	>100%	388 421	12,3%
Impôts, taxes et versements assimilés	817	864	5,7%	1 061	22,9%
Salaires et traitements	13 054	17 183	31,6%	18 969	10,4%
Charges sociales	5 776	8 555	48,1%	8 759	2,4%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 447	1 327	-8,3%	1 589	19,8%
Dotations aux provisions sur actif circulant	987	1 956	98,2%	1 844	-5,7%
Dotations aux provisions pour R&C	-	2 783	>100%	2 691	-3,3%
Autres charges	1 716	2 110	23,0%	5 227	>100%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>192 810</b>	<b>380 751</b>	<b>97,5%</b>	<b>428 561</b>	<b>12,6%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 225</b>	<b>14 713</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>17 313</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Produits Financiers</b>					
Produits financiers de participations	2 837	2 548	-10,2%	4 674	83,5%
Autres intérêts et produits assimilés	1	-	0,0%	258	0,0%
Reprises sur provisions et transferts de charges	116	1 048	>100%	460	-56,1%
Différences positives de charges	256	529	>100%	985	86,2%

## Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

<b>Total Produits Financiers</b>	<b>3 209</b>	<b>4 124</b>	<b>28,5%</b>	<b>6 378</b>	<b>54,6%</b>
<b>Charges Financières</b>					
Dotations aux amortissements et provisions	1 304	225	-82,8%	452	>100%
Intérêts et charges assimilées	416	398	-4,3%	276	-30,8%
Différences négatives de charges	347	392	13,0%	816	>100%
<b>Total Charges Financières</b>	<b>2 068</b>	<b>1 016</b>	<b>-50,9%</b>	<b>1 544</b>	<b>52,0%</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>1 142</b>	<b>3 108</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>4 834</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>3 367</b>	<b>17 821</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>22 147</b>	<b>24,3%</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-	0,0%	-	0,0%
Produits exceptionnels sur opération en capital	330	202	-38,8%	1 264	>100%
Produits exceptionnels sur opération en charges	-	-	0,0%	-	0,0%
<b>Total Produits Exceptionnels</b>	<b>330</b>	<b>202</b>	<b>-38,8%</b>	<b>1 264</b>	<b>&gt;100%</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	-	0,0%	-	0,0%
Charges exceptionnelles sur opération en capital	362	110	-69,8%	104	-5,1%
Charges exceptionnelles sur opération en charges	87	232	>100%	76	-67,2%
<b>Total Charges Exceptionnelles</b>	<b>450</b>	<b>342</b>	<b>-24,0%</b>	<b>180</b>	<b>-47,3%</b>
Participations des salariés aux résultats	-	755	>100%	1 693	>100%
Intéressement	603	3 329	>100%	3 805	14,3%
Impôts sur les bénéfices	47	2 032	>100%	3 816	>100,0%
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 597</b>	<b>11 566</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>13 917</b>	<b>&gt;100,0%</b>

Source : Clasquin S.A

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat de Clasquin SA au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (comptes non audités) :

en KEUR	S1 2022	S1 2023	Var. S1 22-23
Chiffre d'affaires	227.314	111.874	-50,8%
Coûts des ventes	(200.971)	(92.139)	-54,2%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>26.344</b>	<b>19.735</b>	<b>-25,1%</b>
Autres produits des activités ordinaires	7.179	7.792	8,5%
Autres achats et charges externes	(7.247)	(8.097)	11,7%
Impôts et taxes	(376)	(298)	-20,8%
Dépenses de personnel	(17.006)	(17.133)	0,7%
<b>EBITDA</b>	<b>8.893</b>	<b>2.000</b>	<b>-77,5%</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(1.475)	(1.071)	-27,4%
Autres produits courants	2.108	722	-65,8%
Autres charges courantes	(1.680)	(910)	-45,8%
<b>EBIT</b>	<b>7.846</b>	<b>740</b>	<b>-90,6%</b>
Autres produits opérationnels	1.263	485	-61,6%
Autres charges opérationnelles	(123)	(182)	48,0%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>8.986</b>	<b>1.043</b>	<b>-88,4%</b>
Coût de l'endettement financier net	24	34	41,7%
Autres produits financiers	3.838	7.489	95,1%
Autres charges financières	(706)	(157)	-77,7%
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>12.143</b>	<b>8.408</b>	<b>-30,8%</b>
Impôts sur les bénéfices	(2.057)	81	>100,0%
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>10.086</b>	<b>8.490</b>	<b>-15,8%</b>

Source : Clasquin S.A

### Principaux événements survenus depuis la clôture de l'exercice 2022

- Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Groupe CLASQUIN a pris de contrôle du groupe Timar le 28 mars 2023 par l'acquisition, par l'intermédiaire de la filiale FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, de 63,52% du capital et des droits de vote de TIMAR SA détenus par les membres du groupe familial PUECH. Aux termes du protocole du 28 mars 2023, le groupe familial PUECH a cédé les actions au prix de 450 dirhams par action et a notamment consenti une garantie d'actif et de passif au profit de l'acquéreur. Par ailleurs, l'offre Publique d'Achat Obligatoire lancée le 09 juin 2023 s'est achevée le 28 juin 2023. Au 31/08/23, le groupe détenait 66,02% du capital de Timar
- Ouverture d'un 3e bureau en Allemagne, à Hanovre (4 personnes) spécialisé dans le fret aérien.

## **Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

- Poursuite du déploiement de la plateforme collaborative digitale LIVE by CLASQUIN : Périmètre couvert par LIVE au 30 juin 2023 : 55% de la marge commerciale brute du Groupe avec par ailleurs une croissance du déploiement des solutions les plus avancées et intégrées, notamment EDI et Purchase Order Management (22% de la marge commerciale brute du groupe).
- Renforcement de l'actionnariat salarié qui représente 15,1% du Capital au 30/06/23 grâce notamment à la très belle collecte 2023 du FCPE qui détient désormais 6,7% du capital en hausse de 1.4 pts vs. 31/12/22.
- Confirmation à travers le « Funometer », l'enquête annuelle du groupe auprès de ses équipes, du très fort niveau d'engagement des collaborateurs dans le projet de l'entreprise : 95,2% se sentent bien dans leur poste/fonction, en hausse de 3.3 points vs. 2022.
- Franchissement du seuil réglementaire de 95% dans le capital de TIMAR S.A. ;
- Clasquin SA a acquis, en date du 31/10/2023, la totalité des actions de FCE détenues par SCC portant ainsi sa participation dans FCE à 100% ;

### **Activités abandonnées durant le deuxième semestre 2023 :**

#### **Situation de l'activité de TIMAR SA :**

- La société a pris la décision de restructurer l'activité logistique sur Casablanca (l'activité sur Tanger ayant déjà été cédée). Plusieurs solutions sont en cours d'examen / d'analyse dont un arrêt de cette activité.
- Le transport frigorifique a aussi été abandonné à compter d'octobre vu la forte concurrence et la faiblesse des exportations en relation avec la sécheresse que connaît le Maroc.

#### **Situation de l'activité de TIMAR en Afrique :**

- Afrique de l'ouest (TIMAR AO): Arrêt de l'activité en Afrique de l'Ouest (TAO) depuis septembre 2023 vu la constatation de plusieurs défaillances dans la gestion de la filiale.
- Timar MALI: Recul de l'activité sur le Mali (-16% vs 2022) vu la situation géopolitique actuelle.

### **Les perspectives 2023 sont les suivantes :**

- **Marché 2023 :**
  - Échanges internationaux en volume : +1,0% (Source OMC) ;
  - Fret aérien en volume : -4,3% (Source : IATA) ;
  - Fret maritime en volume : -2,5/-5%.
- **CLASQUIN 2023**
  - Activité (volumes) : supérieure au marché ;
  - Marges unitaires : retour vers des marges normatives.

### X.3. Présentation de TIMAR

Groupe marocain coté à la bourse de Casablanca depuis 2007, présent en propre en Europe, au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, TIMAR conçoit depuis près de 40 ans des solutions innovantes dans les domaines du transport international, de la logistique et du transit de marchandises.

Le groupe se compose de 13 filiales réparties au Maroc, en France, au Portugal, en Espagne, en Tunisie, en Mauritanie, au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Au Maroc, le groupe est présent à travers son réseau d'agences, de filiales et d'entrepôts (sous douane, hors douane et en zone franche) à Tanger Med, Tanger, Rabat, Casablanca, Marrakech, Kenitra et Agadir.

#### Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	TIMAR
Siège social	Quartier Oukacha, immeuble 1, rue 1, 20580 - Casablanca, Maroc
Président du Conseil d'administration	Yves REVOL
Téléphone	+212 522 676 000
Fax	212 522 672 575
Site internet	<a href="http://www.timar.ma">www.timar.ma</a>
Adresse électronique	<a href="mailto:contact@timar.ma">contact@timar.ma</a>
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	1980
Durée de vie	99 ans
N° du registre de commerce	40.957 à Casablanca, en date du 05/01/1982
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Capital social au 31/12/2023	30.110.000 MAD
Consultation des documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au niveau du siège social de la Société.
Objet social	<p>Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commissionnaire de transport ;</li> <li>- Affrètement et le transport routier pour toutes destinations de toutes marchandises et matériel lourd ;</li> <li>- Toutes opérations de transit, de transport terrestre, maritime, aérien et de toutes natures ;</li> <li>- Toutes opérations de manutention, d'entreposage, de toutes denrées et marchandises, toutes opérations de camionnage, douane et emmagasinage ;</li> <li>- Exploitation de tous services de transport terrestre de marchandises ;</li> <li>- Achat, location, exploitation pour tous moyens de tous appareils et engins permettant les activités ci-dessus ou s'y rapportant ;</li> <li>- Et pour le compte exclusif de la société, la prise, l'achat, l'exploitation, la cession ou la concession de tous brevets, marques de fabrique, licences et procédés intéressant les activités ci-dessus ;</li> <li>- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, ou immobilières, réalisées pour le compte exclusif de la société, se rattachant directement ou indirectement à l'Objet social et de nature à faciliter, favoriser ou développer l'activité sociale.</li> </ul>
Texte législatifs	<p>De par sa forme juridique, la société est régie par le droit marocain, et ce en application de la loi 20/05 promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23/05/2008 complétant et modifiant la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes.</p> <p>De par son activité, la société est soumise à plusieurs textes législatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La loi 16-99 modifiant et complétant le dahir n°1-63-260 du 12 novembre 1963 relatif au transport par véhicules automobiles sur route ;</li> <li>- Le décret n°2-03-169 relatif au transport de marchandises pour compte d'autrui et pour compte propre ;</li> <li>- L'arrêté n°2-03-169 pris pour l'application du décret n°2-03-169 précité ;</li> <li>- L'arrêté n°1744-03 du Ministère de l'Équipement et du Transport portant approbation des contrats types relatifs au transport de marchandises pour compte d'autrui et à la location des véhicules</li> </ul>

automobiles de transport de marchandises sans conducteur ;

- L'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°733-10 du 18 rabii I 1431 (5 mars 2010) fixant les modalités d'organisation du test d'aptitude professionnelle pour l'obtention de l'agrément de transitaire en Douane ;

- La loi 15-95 formant code du commerce ;

En plus, pour le transport aérien :

- La convention de Varsovie de 1929 qui règle les rapports juridiques des transporteurs et des usagers de leurs lignes et qui définit, entre autre, le document utilisé (LTA) et la responsabilité du transporteur ;
- La convention de Chicago (1944) qui organise le développement de l'aviation civile internationale ;
- La convention de Guadalajara qui complète celle de Varsovie ;
- Les protocoles suivants : Certaines dispositions de la convention de Varsovie ont été amendées par le protocole de « Guatemala city » en 1971, les 4 protocoles de Montréal en 1975, le protocole de la Haye du 18 septembre 1955, la convention de « Guatemala » du 18 septembre 1961 ;
- La convention de Montréal signée le 28 Mai 1999 portant unification de certaines règles relatives au transport aérien international.

En plus, pour le transport routier :

- La convention dite CMR, signée le 19 Mai 1956, à Genève, relative au transport international de marchandises par route ;
- Le protocole du 5 juillet 1978 modifiant la convention CMR précitée ;

En plus, pour le transport maritime :

- La convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer (règles de Hambourg) entrée en vigueur en 1992 et établissant un régime juridique uniforme applicable aux droits et obligations des chargeurs, transporteurs et destinataire, dans le cadre d'un contrat de transport de marchandises par mer ;
- Les règles de la Haye-Visby portant unification de certaines règles en matière de connaissance ;
- La convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer (règles de Rotterdam). Cette convention donne suite et fournit une alternative moderne aux conventions antérieures relatives au transport international de marchandises par mer, en particulier les règles de la Haye et de Hambourg.
- L'arrêté du Ministre de l'économie et des finances Concernant l'exercice de l'activité de transitaire n°1070-00 du 23 Joumada I 1421 (24 août 2000).

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise aux dispositions légales et réglementaires suivantes relatives au marché financier et notamment :

- Dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation de la loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- le règlement général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- le Dahir n°1-16-151 du 21 Kiada 1437 (25 août 2016) portant promulgation de la loi n°19-14 relative à la Bourse des Valeurs aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;
- Règlement général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;
- Loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, promulguée par le dahir n°1-12-55 du 28 décembre 2012 ;
- Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un Dépositaire Central et à l'institution d'un régime Général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ;
- Règlement général du Dépositaire Central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°932-98 du 16 avril 1998 et

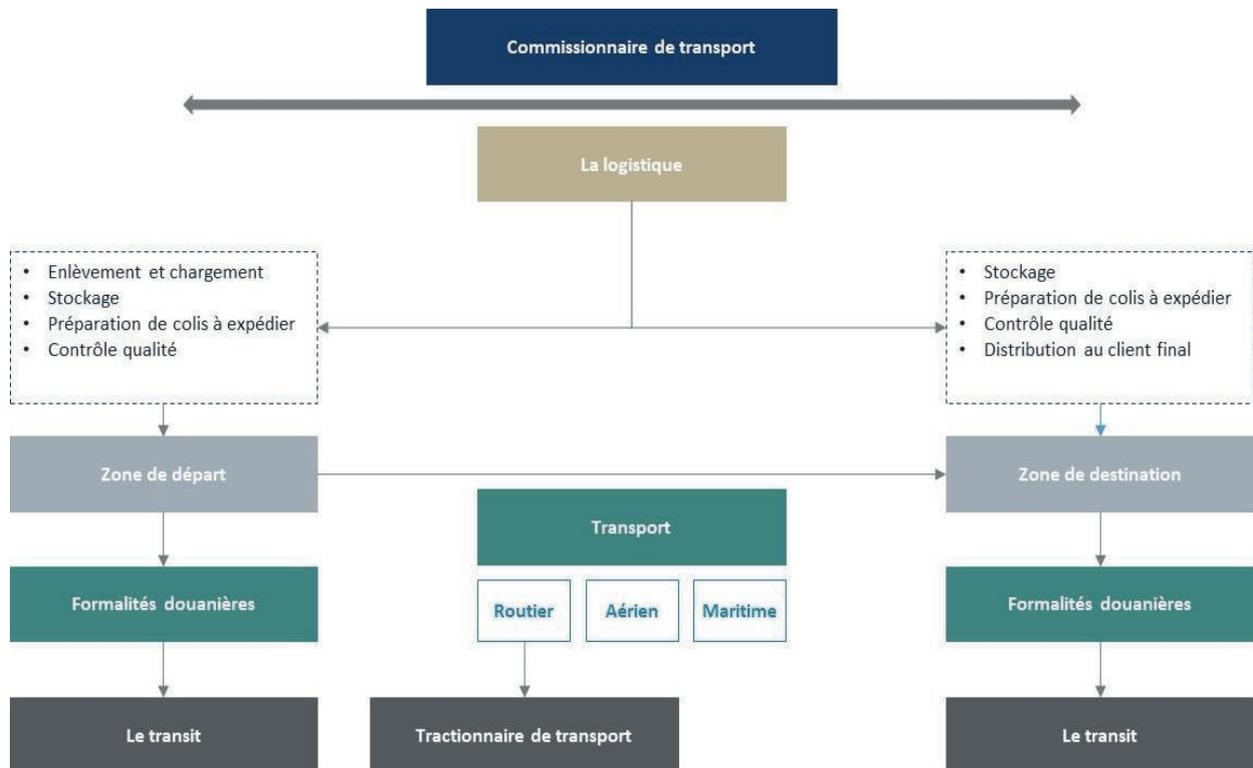
amendé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;

- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain telle que modifiée et complétée par la loi 46-06 ;
- Les circulaires de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux en vigueur.

### Présentation de l'activité de TIMAR

TIMAR SA intervient dans plusieurs secteurs d'activités liés au transport international de marchandises et à la logistique. En effet, la stratégie mise en place par les dirigeants de la société vise à développer et à diversifier différents métiers au sein de l'entreprise en vue de créer un effet de synergie entre l'ensemble des segments sur lesquels elle intervient. Les différents secteurs d'activité de TIMAR peuvent ainsi être schématisés comme suit :

#### Activité de TIMAR



Source : TIMAR SA

Les quatre secteurs d'activité de TIMAR sont dès lors les suivants :

- L'activité de commissionnaire de transport international route ;
- L'activité de commissionnaire Overseas (aérien & maritime) ;
- L'activité de transit ;
- L'activité de logistique.

**Activité de Commissionnaire de transport :**

Le commissionnaire de transport est un organisateur de transport mandaté par le client (expéditeur ou destinataire de la marchandise transportée) intervenant à tous les niveaux de la chaîne de transport international et national, soit par ses propres moyens soit par la sous-traitance à des entreprises spécialisées pour la prise en charge des phases suivantes :

- L'enlèvement-chargement ;
- Le transport de marchandises de toutes provenances pour toutes destinations ;
- Le déchargement ;
- La livraison.

Afin d'assurer l'acheminement des marchandises d'une zone de départ vers une zone de destination.

**Activité de logistique :**

Cette activité se présente généralement sous deux formes :

- **La logistique d'exportation :** Cette activité est orientée vers des clients étrangers qui se fournissent au Maroc et qui souhaitent disposer d'une structure leur permettant de stocker leurs achats en attente de transfert vers les pays consommateurs. Les marchandises concernées sont ainsi dédiées exclusivement à l'exportation.
- **La logistique d'importation ou de distribution :** La logistique de distribution, quant à elle, concerne des produits destinés au marché national. Cette activité consiste donc à proposer aux opérateurs locaux qui ne souhaitent pas investir dans des entrepôts et des véhicules de transport, de sous-traiter toutes les opérations liées à la logistique à savoir les opérations de stockage et de distribution de leurs produits sur le territoire marocain. Le logisticien peut également prendre en charge certaines tâches administratives liées à la distribution des produits comme les bons de réception, la facturation...

### Présentation des filiales de TIMAR

Le tableau ci-dessous présente le périmètre de consolidation du Groupe TIMAR au 30/06/2023 :

Filiales	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TIMAR SA (maison mère)	Maroc	100,00%	100,00%	-
TIMAR INTERNATIONAL	France	100,00%	91,08%	Intégration globale
TIMAR TANGER MEDITERRANEE	Maroc	35,00%	35,00%	Mise en équivalence
CANET LEVAGE	Maroc	100,00%	98,00%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE	Tunisie	100,00%	80,00%	Intégration globale
TIMAR MALI	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR COTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	75,00%	75,00%	Intégration globale
TIMAR AO	Sénégal	70,00%	70,00%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES MADRID	Espagne	55,00%	49,28%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES IRUN	Espagne	71,42%	71,42%	Intégration globale
GRUPOLIS TRANSITARIOS	Portugal	69,35%	69,35%	Intégration globale
TIMAR MAURITANIE	Mauritanie	83,34%	83,34%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE ON SHORE	Tunisie	50,00%	40,00%	Intégration globale
TIMAR MALI TRANSIT	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale

Source : TIMAR SA

### Principaux faits marquants survenus lors de l'exercice 2022

L'année 2022 a été marquée principalement par :

- Très bonne tenue de la volumétrie du chiffre d'affaires annuels tant au Maroc que sur les principales filiales du Groupe ;
- Un environnement économique qui demeure incertain, impacté par une inflation élevée et des tensions persistantes sur les chaînes d'approvisionnement mondiales suite au Covid 19 et aux tensions internationales ;
- Renforcement des flux avec les filiales africaines et européennes ;
- Accélération des flux routiers avec le partenaire LCI-Clasquin, grâce à des nouveaux contrats obtenus auprès de grands comptes du secteur automobile et textile ;
- Déménagement au courant du mois de septembre de l'agence de Tanger dans ses nouveaux locaux. Ce déménagement permet au Groupe de disposer d'une vitrine et d'un outil de travail aux normes internationales ;
- Avancée des discussions et des diligences pour l'entrée du Groupe Clasquin dans le capital de TIMAR SA qui ont été suivies par la signature d'une LOI engageante en date du 17 janvier 2023 et la réalisation de l'opération le 28 mars 2023.
- Acquisition par TIMAR SA, moyennant un prix égal à la valeur nette comptable réévaluée de :
  - o 11,43% du capital de MTS Irun auprès d'actionnaires minoritaires ;
  - o 5% du capital de MTS Madrid ;
  - o 8,92% du capital de TIMAR International auprès des actionnaires minoritaires.

### Principaux faits marquants survenus depuis la clôture des semestriels 2023

A fin septembre, les indicateurs consolidés sont en léger recul, principalement à cause d'une volumétrie en baisse sur l'activité Ro-Ro compensée partiellement par la bonne tenue de l'activité overseas.

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

Le Groupe a également poursuivi l'intégration des équipes et des moyens dans le nouvel ensemble Clasquin.

#### X.4. Informations financières

##### Informations financières sociales

Le tableau suivant indique l'évolution des indicateurs financiers sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	Var. 21/20	2022	Var. 22/21
Chiffre d'affaires	262 657	336 123	28,0%	427 867	27,3%
Produits d'exploitation	270 416	339 561	25,6%	432 303	27,3%
Charges d'exploitation	264 237	330 336	25,0%	416 387	26,0%
Résultat d'exploitation	6 180	9 226	49,3%	15 916	72,5%
Résultat financier	(2 595)	(1 618)	37,6%	(3 491)	<-100,0%
Résultat non courant	(1 503)	1 010	>100,0%	(1 046)	<-100,0%
<b>Résultat net</b>	<b>738</b>	<b>5 172</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>5 092</b>	<b>-1,6%</b>

Source : TIMAR SA

Le tableau suivant indique l'évolution des indicateurs financiers sur la période S1 2022 – S1 2023 :

En KMAD	S1 2022	S1 2023	Var. S1 22/23
Chiffre d'affaires	204.318	229.238	12,2%
Produits d'exploitation	205.186	231.494	12,8%
Charges d'exploitation	197.476	215.732	9,2%
Résultat d'exploitation	7.711	15.762	>100,0%
Résultat financier	1.222	(397)	<-100,0%
Résultat non courant	393	(1.596)	<-100,0%
<b>Résultat net</b>	<b>4.338</b>	<b>9.171</b>	<b>&gt;100,0%</b>

Source : TIMAR SA

Le tableau suivant indique l'évolution des indicateurs bilanciels sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	Var. 21/20	2022	Var. 22/21
Capitaux permanents	151 153	154 470	2,2%	146 587	-5,1%
<i>Dont Capitaux propres</i>	<i>104 694</i>	<i>109 866</i>	<i>4,9%</i>	<i>112 549</i>	<i>2,4%</i>
<i>Dont Dettes de financement</i>	<i>43 043</i>	<i>41 146</i>	<i>-4,4%</i>	<i>30 305</i>	<i>-26,3%</i>
Total passif circulant	96 162	93 795	-2,5%	131 510	40,2%
Trésorerie Passif	14 823	10 831	-26,9%	3 807	-64,9%
<b>Total Passif</b>	<b>262 138</b>	<b>259 096</b>	<b>-1,2%</b>	<b>281 904</b>	<b>8,8%</b>
Actifs immobilisés	89 711	88 500	-1,3%	81 071	-8,4%
Total Actifs circulants	165 188	156 048	-5,5%	185 265	18,7%
Trésorerie Actif	7 238	14 548	>100%	15 568	7,0%
<b>Total Actif</b>	<b>262 138</b>	<b>259 096</b>	<b>-1,2%</b>	<b>281 904</b>	<b>8,8%</b>

Source : TIMAR SA

## Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

Le tableau suivant indique l'évolution des indicateurs bilanciaux sur la période 2022 – S1 2023 :

En KMAD	2022	S1 2023	Var. 22/ S1 2023
Capitaux permanents	146 587	151 387	3,3%
<i>Dont Capitaux propres</i>	<i>112.549</i>	<i>121.720</i>	<i>8,1%</i>
<i>Dont dettes de financement</i>	<i>30.305</i>	<i>25.273</i>	<i>-16,6%</i>
Total passif circulant	131.510	131.294	-0,2%
Trésorerie Passif	3.807	3.481	-8,6%
<b>Total Passif</b>	<b>281.904</b>	<b>286.161</b>	<b>1,5%</b>
Actifs immobilisés	81.071	75.089	-7,4%
Total Actifs circulants	185.265	203.497	9,8%
Trésorerie Actif	15.568	7.575	-51,3%
<b>Total Actif</b>	<b>281.904</b>	<b>286.161</b>	<b>1,5%</b>

Source : TIMAR SA

### X.5. Informations financières consolidées

Le tableau suivant indique l'évolution des indicateurs financiers sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	Var. 21/20	2022	Var. 22/21
Chiffre d'affaires	440 147	542 432	23,2%	663 808	22,4%
Produits des activités ordinaires	440 461	543 326	23,4%	665 113	22,4%
Charges d'exploitation courantes	435 950	514 919	18,1%	634 993	23,3%
Résultat d'exploitation courant	4 512	28 407	>100%	30 119	6,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(2 734)	602	<100%	(1 248)	<-100%
Résultat des activités opérationnelles	1 778	29 010	>100%	28 871	-0,5%
Résultat financier	(4 181)	(8 441)	>-100%	(6 022)	28,7%
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	(2 403)	20 569	<-100,0%	22 849	11,1%
Résultat net des entreprises intégrées	(2 119)	14 508	>100,0%	15 554	7,2%
Résultat de l'ensemble consolidé	(2 562)	13 955	>100,0%	15 554	11,5%
Intérêts minoritaires	889	(1 663)	>100,0%	(3 075)	-84,9%
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>(1 673)</b>	<b>12 292</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>12 480</b>	<b>1,5%</b>

Source : TIMAR SA

**Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

Le tableau suivant indique l'évolution des indicateurs financiers sur la période S1 2022 – S1 2023 :

En KMAD	S1 2022	S1 2023	Var. S1 22/23
Chiffre d'affaires	329.341	335.193	1,8%
Produits des activités ordinaires	329.879	335.350	1,7%
Charges d'exploitation courantes	306.773	308.635	0,6%
Résultat d'exploitation courant	23.106	26.715	15,6%
Autres produits et charges d'exploitation	(512)	3.178	>100,0%
Résultat des activités opérationnelles	22.593	29.893	32,3%
Résultat financier	(3.201)	(4.419)	38,1%
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	19.392	25.474	31,4%
Résultat net des entreprises intégrées	13.441	18.236	35,7%
Résultat de l'ensemble consolidé	13.421	18.236	35,9%
Intérêts minoritaires	(2.710)	(1.902)	-29,8%
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>10.711</b>	<b>16.334</b>	<b>52,5%</b>

Source : TIMAR SA

Le tableau suivant indique l'évolution de la situation bilancielle sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	Var. 21/20	2022	Var. 22/21
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	120 201	131 640	9,5%	145 824	10,8%
Intérêts minoritaires	7 599	7 366	-3,1%	9 231	25,3%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	127 801	139 006	8,8%	155 055	11,5%
Passif non courant	93 247	90 790	-2,6%	91 239	0,5%
<i>Dont dettes financières non courantes</i>	<i>77 687</i>	<i>75 909</i>	<i>-2,3%</i>	<i>77 608</i>	<i>2,2%</i>
Passif courant	170 020	144 772	-14,9%	214 643	48,3%
<i>Dont dettes financières courantes</i>	<i>29 549</i>	<i>23 801</i>	<i>-19,5%</i>	<i>21 978</i>	<i>-7,7%</i>
Actifs non courants	147 696	144 614	-2,1%	158 456	9,6%
<i>Dont goodwill, immobilisations corp. Et incorp.</i>	<i>141 110</i>	<i>138 280</i>	<i>-2,0%</i>	<i>150 783</i>	<i>9,0%</i>
Actifs courants	243 371	229 953	-5,5%	302 482	31,5%
<i>Dont trésorerie</i>	<i>35 216</i>	<i>46 355</i>	<i>31,6%</i>	<i>59 863</i>	<i>29,1%</i>

Source : TIMAR SA

Le tableau suivant indique l'évolution de la situation bilancielle sur la période 2022 – S1 2023 :

En KMAD	2022	S1 2023	Var. S1 22/23
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	145.824	161.164	10,5%
Intérêts minoritaires	9.231	9.642	4,5%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	155.055	170.806	10,2%
Passif non courant	91.239	82.100	-10,0%
<i>Dont dettes financières non courantes</i>	<i>77.608</i>	<i>66.714</i>	<i>-14,0%</i>
Passif courant	214.643	192.007	-10,5%

## Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

<i>Dont dettes financières courantes</i>	21.978	19.546	-11,1%
Actifs non courants	158.456	152.718	-3,6%
<i>Dont goodwill, immobilisations corp. Et incorp.</i>	150.783	145.089	-3,8%
Actifs courants	302.482	292.195	-3,4%
<i>Dont trésorerie</i>	59.863	65.550	9,5%

Source : TIMAR SA

### X.6. Liens de l'Initiateur avec TIMAR SA

#### Liens capitalistiques

A la date de préparation de la présente note d'information, FINANCIERE CLASQUIN EUROMED détient directement 288.614 actions TIMAR SA, représentant 95,85% du capital. Par ailleurs, sa société mère CLASQUIN S.A détient 900 actions TIMAR SA, représentant 0,3% du capital.

#### Relations commerciales

Le Groupe TIMAR et le Groupe CLASQUIN entretiennent des relations commerciales et notamment entre TIMAR SA et LCI-CLASQUIN, filiale de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, sur le Maroc.

Les activités de CLASQUIN avec le Maroc sont principalement réalisées par sa filiale la société LCI-CLASQUIN qui est spécialisée dans le transport Ro-Ro<sup>4</sup> au Maghreb. Le partenaire historique de la société LCI-CLASQUIN au Maroc est TIMAR. Pour son activité de commissionnement de transport, CLASQUIN, fia sa filiale LCI-CLASQUIN recourt principalement, mais non exclusivement, aux services de TIMAR afin d'organiser au Maroc les prestations de commissionnement de transport qu'elle commercialise auprès de ses clients.

#### Liens financiers

Les liens financiers entre le Groupe TIMAR et le Groupe CLASQUIN concernent des relations d'affaires habituelles entre un commissionnaire de transports et son partenaire.

#### Liens entre les membres des organes de gouvernance

Les administrateurs communs depuis la prise de contrôle sont :

- M. Yves REVOL ;
- M. Hugues MORIN ; et
- Mme. Laurence ILHE.

#### Liens en matière d'exercice de contrôle

Depuis la prise de participation par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, le Groupe CLASQUIN contrôle indirectement la société TIMAR S.A.

<sup>4</sup> Roll-On/Roll-Off ou transport de marchandises par lequel la cargaison est conduite à bord).

## XI. INTENTIONS DE L'INITIATEUR

---

### XI.1. Intentions de l'Initiateur

---

#### Intentions de l'Initiateur en matière de prise de contrôle de la Société

---

FINANCIERE CLASQUIN EUROMED s'engage à acquérir l'ensemble des actions apportées par les actionnaires de TIMAR SA dans le cadre de la présente Offre Publique de Retrait Obligatoire.

#### Intentions de l'Initiateur en matière de poursuite des achats des titres de la Société suite à la clôture de l'Offre

---

L'Initiateur a l'intention de poursuivre l'achat des titres TIMAR SA à la suite de la clôture de l'OPR Obligatoire.

#### Intention de l'Initiateur en matière de représentation dans les organes de gouvernance de TIMAR

---

Aucun changement au niveau des organes de gouvernance de la société TIMAR n'est prévu par l'Initiateur à la clôture de l'Offre.

Il est rappelé que, du fait de la cession d'actions de la société TIMAR qu'ils détenaient, les administrateurs HAKAM Abdellatif Finance SA, représentée par Monsieur Karim Benhamou et Monsieur Karim Trachen ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs de TIMAR en date du 02/11/2023.

#### Intentions de l'Initiateur en matière de maintien de la Société à la cote de la Bourse des Valeurs de Casablanca

---

L'Initiateur envisage de procéder au retrait des titres TIMAR de la cote de la Bourse des Valeurs de Casablanca à l'issue de la réalisation de l'Offre Publique de Retrait

#### Intentions de l'Initiateur sur les 12 mois suivant l'Offre

---

Au terme de l'opération, l'Initiateur actionnaire de TIMAR SA s'inscrit dans une continuité et une poursuite de l'activité de TIMAR.

Les orientations stratégiques de la société TIMAR SA ne devraient pas être modifiées au terme de l'opération.

Aucune nouvelle mesure particulière n'est envisagée en ce qui concerne le personnel et les dirigeants de TIMAR SA.

Aucune opération de restructuration de TIMAR SA n'est prévue par l'Initiateur au moins dans les 12 mois suivants l'Offre Publique de Retrait Obligatoire.

En termes de synergies entre l'Initiateur et TIMAR SA, l'Initiateur ambitionne de renforcer le positionnement du groupe dans le secteur du transport international.

Cette acquisition permet au Groupe CLASQUIN de renforcer significativement :

- La stratégie de développement du groupe sur la zone Euromed-Afrique, avec l'intégration d'un réseau de filiales opérationnelles au Maroc, au Portugal, en Espagne, en Tunisie, en Mauritanie, au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire ;
- L'offre de services aux marchés Europe/Afrique, cet axe devenant le 2<sup>ème</sup> trade du Groupe CLASQUIN ;
- Le pôle Road Brokerage/Ro-Ro du Groupe CLASQUIN avec les équipes expérimentées et très engagées du Groupe TIMAR.

## **Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

En ce qui concerne la politique de distribution des dividendes, celle-ci sera adaptée en fonction des performances futures de TIMAR SA. L'objectif principal est d'optimiser le rendement pour les actionnaires, tout en maintenant la stabilité financière de la société. Cela permettra à TIMAR SA de faire preuve de résilience face aux fluctuations du contexte économique sectoriel dans lequel elle opère.

Enfin, l'Initiateur n'envisage aucune opération de fusion avec la société TIMAR SA.

### **IX.2. Financement de l'offre**

Pour rappel, l'Initiateur s'engage à acquérir l'ensemble des actions apportées à l'OPR Obligatoire.

FINANCIERE CLASQUIN EUROMED dispose des capacités financières lui permettant de financer l'offre sur fonds propres.

Le financement de l'Offre n'aura pas d'impact significatif sur les actifs, l'activité et les résultats de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED.

## **XII. AVIS DES ORGANES DE GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS CONCERNÉES**

### **XII.1. Avis des organes de l'Initiateur**

#### **Extrait du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED du 02/11/2023**

« CLASQUIN SA, associé unique de la société FINANCIERE CLASQUIN EURMED, société par actions simplifiée de droit français dont le siège est situé à 235, Cours Lafayette, 69006, Lyon - France, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 810.246.686 (la « Société »), a pris les décisions suivantes :

1. *Prise d'acte du caractère obligatoire de l'Offre Publique de Retrait portant sur la totalité des titres de capital de la société TIMAR S.A., suite au franchissement du seuil par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED de 95% des droits de vote sur cette dernière ; autorisation de dépôt de l'offre par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED ; intention de radiation des actions de la société TIMAR de la cote de la Bourse de Casablanca*
2. *Pouvoirs pour les formalités.*

*Monsieur le Président rappelle la réalisation de l'acquisition le 1<sup>er</sup> novembre 2023 par la Société de 90.132 actions TIMAR SA auprès d'actionnaires minoritaires. Il précise également que la Société détient indirectement 900 actions TIMAR SA par l'intermédiaire de sa société mère, CLASQUIN SA.*

*En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour de la réunion.*

#### **PREMIERE DECISION**

*L'Associé Unique après avoir entendu le Président, prend acte du caractère obligatoire de l'Offre Publique de Retrait portant sur la totalité des titres de capital de la société TIMAR S.A., suite au franchissement du seuil par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED de 95% des droits de vote sur cette dernière.*

*L'Associé Unique autorise le Président de la Société, Monsieur YVES REVOL, et/ou son Directeur Général, CLASQUIN SA, représentée par Monsieur Hugues MORIN ou toute personne qu'ils se substitueraient, à déposer l'Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de la société TIMAR SA non détenues par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED (...).*

*Compte tenu du caractère obligatoire de l'offre, aucun seuil de renonciation n'est envisagé par l'Initiateur dans le cadre de cette opération.*

## **Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

L'Associé Unique autorise également le Président de la Société, Monsieur Yves REVOL, et/ou son Directeur Général, CLASQUIN SA, représentée par Monsieur Hugues MORIN ou toute personne qu'ils se substitueraient, à prendre les mesures nécessaires pour arrêter les modalités définitives de l'offre publique de retrait, déposer l'offre publique de retrait auprès de l'AMMC, effectuer toutes les formalités rendues nécessaires pour sa réalisation et conclure et signer tous documents en relation avec l'offre publique de retrait, étant précisé que les modalités définitives de l'OPR devront être approuvées par l'AMMC.

L'Associé Unique, prenant acte que la société FINANCIERE CLASQUIN EUROMED envisage de procéder à la radiation des titres TIMAR qu'elle détient et ceux qu'elle pourrait acquérir dans le cadre de l'Offre publique de retrait de la Bourse de Casablanca à l'issue de la réalisation de l'Offre et qu'en conséquence, les actions de la société TIMAR seront radiées de la cote de la Bourse de Casablanca, autorise également le Président de la Société, Monsieur Yves REVOL, et/ou son Directeur Général, CLASQUIN SA, représentée par Monsieur Hugues MORIN ou toute personne qu'ils se substitueraient, à prendre les mesures nécessaires pour la radiation des titres TIMAR de la cote de la Bourse de Casablanca, effectuer toutes les formalités rendues nécessaires pour sa réalisation et conclure et signer tous documents en relation avec la radiation.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique. »**

### **Extrait du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique de FINANCIERE CLASQUIN EUROMED du 16/11/2023**

« CLASQUIN SA, associé unique de la société FINANCIERE CLASQUIN EURMED, société par actions simplifiée de droit français dont le siège est situé à 235, Cours Lafayette, 69006, Lyon - France, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 810.246.686 (la « Société »), a pris les décisions suivantes :

1. *Prise d'acte du caractère obligatoire de l'Offre Publique de Retrait portant sur la totalité des titres de capital de la société TIMAR S.A., suite au franchissement du seuil par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED de 95% des droits de vote sur cette dernière ; Autorisation de dépôt de l'offre par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED ; intention de radiation des actions de la société TIMAR de la cote de la Bourse de Casablanca*
2. *Pouvoirs pour les formalités.*

Monsieur le Président rappelle la réalisation de l'acquisition le 1er novembre 2023 par la Société de 90.132 actions TIMAR SA auprès d'actionnaires minoritaires. Il précise également que la Société détient indirectement 900 actions TIMAR SA par l'intermédiaire de sa société mère, CLASQUIN SA.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour de la réunion.

### **PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique après avoir entendu le Président, prend acte du caractère obligatoire de l'Offre Publique de Retrait portant sur la totalité des titres de capital de la société TIMAR S.A., suite au franchissement du seuil par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED de 95% des droits de vote sur cette dernière.

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de l'évaluateur indépendant, autorise le Président de la Société, Monsieur YVES REVOL, et/ou son Directeur Général, CLASQUIN SA, représentée par Monsieur Hugues MORIN ou toute personne qu'ils se substitueraient, à déposer l'Offre Publique de Retrait obligatoire visant les actions de la société TIMAR SA non détenues par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED (...).

Compte tenu du caractère obligatoire de l'offre, aucun seuil de renonciation n'est envisagé par l'Initiateur dans le cadre de cette opération.

L'Associé Unique autorise également le Président de la Société, Monsieur Yves REVOL, et/ou son Directeur Général, CLASQUIN SA, représentée par Monsieur Hugues MORIN ou toute personne qu'ils se substitueraient, à prendre les mesures nécessaires pour arrêter les modalités définitives de l'offre publique de retrait, déposer l'offre publique de retrait auprès de l'AMMC, effectuer toutes les formalités rendues nécessaires pour sa réalisation et conclure et signer tous documents en

## **Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

*relation avec l'offre publique de retrait, étant précisé que les modalités définitives de l'OPR devront être approuvées par l'AMMC.*

*L'Associé Unique, prenant acte que la société FINANCIERE CLASQUIN EUROMED envisage de procéder à la radiation des titres TIMAR qu'elle détient et ceux qu'elle pourrait acquérir dans le cadre de l'Offre publique de retrait de la Bourse de Casablanca à l'issue de la réalisation de l'Offre et qu'en conséquence, les actions de la société TIMAR seront radiées de la cote de la Bourse de Casablanca, autorise également le Président de la Société, Monsieur Yves REVOL, et/ou son Directeur Général, CLASQUIN SA, représentée par Monsieur Hugues MORIN ou toute personne qu'ils se substitueraient, à prendre les mesures nécessaires pour la radiation des titres TIMAR de la cote de la Bourse de Casablanca, effectuer toutes les formalités rendues nécessaires pour sa réalisation et conclure et signer tous documents en relation avec la radiation.*

***Cette décision est adoptée par l'Associé Unique. »***

### **XII.2. Avis des organes de TIMAR**

#### **Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration du TIMAR en date du 02/11/2023**

Le Conseil d'Administration de TIMAR SA, réuni en date du 02/11/2023, a adopté la décision ci-dessous :

#### ***DEUXIEME DECISION***

*« Le Président informe les membres du Conseil, qu'en date du 01/11/2023, Financière Clasquin Euromed, Acquéreur, a franchi le seuil de 95% du capital et des droits de vote de la société Timar S.A et détient à ce jour 288.030 actions représentant 95,66% du capital.*

*Le Président rappelle aux administrateurs les objectifs et intentions de Financière Clasquin Euromed telles que plus amplement précisés dans le projet de note d'information.*

*Par conséquent, le Conseil prend acte, à raison des dispositions de la loi n°26.03 du dépôt par Financière Clasquin Euromed d'une Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions de la société TIMAR S.A, non détenues par l'Acquéreur (...).*

*Le Conseil d'Administration déclare adhérer aux objectifs et intentions de Financière Clasquin Euromed telles que présentées.*

*Le Conseil d'Administration approuve la signature par le Président de la société, le Directeur Général, ou par toute personne qu'ils mandateraient à cet effet, de tous actes et documents nécessaires à la réalisation de l'offre publique de retrait obligatoire. »*

#### **Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration du TIMAR en date du 23/02/2024**

Le Conseil d'Administration de TIMAR SA, réuni en date du 23/02/2024, a adopté la décision ci-dessous :

#### ***DEUXIEME DECISION***

*« Le Président rappelle aux administrateurs les objectifs et intentions de Financière Clasquin Euromed telles que plus amplement précisés dans le projet de la note d'information.*

*Par conséquent, le Conseil prend acte, à raison des dispositions de la loi n°26.03 du dépôt par Financière Clasquin Euromed d'une Offre de Retrait Obligatoire sur les actions de la société TIMAR S.A., non détenues par l'Acquéreur (...)*

*Le Conseil d'Administration déclare adhérer aux objectifs et intentions de Financière Clasquin Euromed telles que présentées.*

*Le Conseil d'Administration approuve la signature par le Président de la société, le Directeur Général, ou par toute personne qu'ils mandateraient à cet effet, de tous actes et documents nécessaires à la réalisation de l'offre publique de retrait obligatoire.*

**Note d'information – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.**

*Le Conseil d'Administration approuve également la radiation des titres TIMAR de la Bourse de Casablanca à l'issue de la réalisation de l'Offre Publique de Retrait Obligatoire, autorise la signature par le Président de la société, le Directeur Générale ou par toute personne qu'ils mandateraient à cet effet, de tous actes et documents nécessaires à la réalisation de la radiation des titres TIMAR de la cote de la Bourse de Casablanca, et leur donne tous pouvoirs pour effectuer toutes les formalités rendues nécessaires pour sa réalisation et conclure et signer tous documents en relation avec la radiation. »*

### XIII. ANNEXES

#### Ordre de vente

#### OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE TIMAR SA NON DETENUES PAR FINANCIERE CLASQUIN EUROMED

##### 1. Identification du vendeur

Nom	Dénomination sociale
Prénom	Siège social
Code identité (a)	Code identité (a)
Code qualité du vendeur (b)	Code qualité du vendeur (b)
Date et lieu de naissance	Nationalité
Nationalité	Numéro et nature du document exigé
Adresse	Adresse
Téléphone	Téléphone
Télécopie	Télécopie
-	Signature et fonctions

##### 2. Destinataire

Je vous prie de bien vouloir procéder, dans le cadre de l'OPR initiée par l'Initiateur FINANCIERE CLASQUIN EUROMED visant les actions de TIMAR S.A., à la vente de mes actions TIMAR au prix de 660 dirhams par action, et tel que décrit ci-après :

Quantité bloquée	Quantité offerte à la vente	Teneur de compte	N° compte titres	N° compte espèce (RIB)

##### 3. Important

- Le client s'assure de la disponibilité des titres sur son compte ouvert dans les livres de son établissement conservateur, et ce préalablement à la transmission de tout ordre de vente en bourse.
- Tout ordre de vente de titres TIMAR dans le cadre de l'OPR doit être accompagné d'une attestation de détention de titres bloqués fournie par le teneur de compte desdits titres.
- Tout ordre de vente est susceptible d'être modifié ou annulé pendant la période de vente prévue du 08/03/2024 au 27/03/2024 inclus.

**Note d'information** – Offre Publique de Retrait Obligatoire visant les actions de TIMAR S.A.

- La vente pour compte d'enfants mineurs peut être effectuée par le tuteur ou le représentant légal. Une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur est à joindre à l'ordre de vente.
- Tous les frais d'intermédiation relatifs à la présente offre, incluant les commissions des Sociétés de Bourse, de la Bourse de Casablanca et du teneur de compte, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les actionnaires de TIMAR S.A., apportant leurs actions à l'OPR, demeureront à leur charge.
- Les commissions applicables au moment de la transaction sont prévues dans les conventions liant les intervenants à leurs clients.

**Signature et cachet de l'organisme  
collecteur d'ordre**

**Signature et cachet du vendeur**

**Date et heure :** (.....)

**Avertissement de l'AMMC**

*Une note d'information, visée par l'Autorité du Marché des Capitaux (AMMC), est mise à disposition des actionnaires, sans frais, au siège de TIMAR et sur son site internet, auprès de la Bourse de Casablanca, ainsi que sur le site de l'AMMC*

*<http://www.ammc.ma>*

<b>(a) Code identité</b>		<b>(b) Code qualité</b>	
<i>Carte d'identité nationale</i>	<i>CI</i>	<i>Personnes physiques marocaines</i>	<i>P</i>
<i>Carte de résidence</i>	<i>CS</i>	<i>Personnes physiques résidentes non-marocaines</i>	<i>R</i>
<i>Passeport</i>	<i>PA</i>	<i>Personnes physiques étrangères</i>	<i>E</i>
<i>Registre du commerce</i>	<i>RC</i>	<i>Personnes morales marocaines</i>	<i>M</i>
<i>N° d'agrément (OPCVM)</i>	<i>AG</i>	<i>Personnes morales étrangères</i>	<i>I</i>
<i>Dénomination (Association)</i>	<i>AS</i>	<i>OPCVM</i>	<i>O</i>
<i>-</i>	<i>-</i>	<i>Associations</i>	<i>S</i>
<i>-</i>	<i>-</i>	<i>Institutionnels marocains</i>	<i>A</i>
<i>-</i>	<i>-</i>	<i>Institutionnels étrangers</i>	<i>G</i>